



VOLET POISSONS MIGRATEURS
2015-2021 DES COURS D'EAU BRETONS

LES POISSONS MIGRATEURS DES COURS D'EAU BRETONS : RETOUR SUR LES ACTIONS 2021



-  LA TRUITE DE MER 4
-  LE MULET 4
-  LE SAUMON ATLANTIQUE 5
-  LA LAMPROIE MARINE 9
-  L'ANGUILLE EUROPÉENNE 11
-  LES ALOSES 16
- BILAN DES ACTIONS SUR LE SUIVI DES POISSONS MIGRATEURS** 18
- LA RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE** 19
- Bilan des études "continuité écologique"** 24
- Bilan des travaux "continuité écologique"** 27
- ACTIONS DE COMMUNICATION** 26
- DÉCISIONS PRISES PAR LE COGEPOMI DES COURS D'EAU BRETONS** 28

LES CHIFFRES CLÉS 2021

	Remontée des adultes	Recrutement des juvéniles	Dévalaison des smolts
Saumon	 	 	 
Truite de mer	 	?	?
Lamproie marine	 	?	?
Aloses	 	?	?
	Recrutement fluvial	Stock en place	Dévalaison
Anguille	 	 	?
Mulet porc	 	?	?

Situation
(valeur de l'année sur une valeur auto-référencée sur la période de suivi (maximum, quantile 90%, moyenne))

Tendance
(taux de variation de la valeur de l'année sur la moyenne interannuelle des 5 ou 10 années précédentes)

 Bonne
 Moyenne
 Mauvaise
 ? Pas ou peu de données permettant la construction d'un indicateur

 En hausse
 Stable
 En baisse

Des aloses absentes des cours d'eau bretons

Données aux stations de vidéocomptage :

Aulne : 1 326 aloses

Vilaine : 781 aloses

Elorn : 75 aloses

2021 s'est distinguée par des remontées d'aloses aux stations de comptage en baisse voire en forte baisse sur l'Aulne et sur la Vilaine. Ces effectifs sont à des niveaux bas à très bas sur ces 2 cours d'eau. Des effectifs résiduels d'aloses sont également observées sur l'Elorn.

Malgré les mesures de gestion mises en œuvre depuis 2016 sur la Vilaine par le COGEPOMI Bretagne pour réduire la période de pêche au filet des aloses, leur situation est mauvaise en 2021, bien en-dessous des 50 000 aloses attendues sur un bassin aussi vaste. La mauvaise situation des populations d'aloses est également constatée à l'échelle nationale.

Soutiennent les actions du volet poissons migrateurs :



Les arrivées de civelles à l'entrée de la Vilaine

87 kg de civelles capturées aux passes-pièges d'Arzal sur la Vilaine

4,5 tonnes de civelles capturées par les pêcheurs professionnels dans l'estuaire de la Vilaine (arrêt de la saison de pêche : 17 mars)

Avec 87 kg de civelles capturées, les remontées sur les passes pièges d'Arzal sont en 2021 équivalentes à celles de 2020 (80 kg). Sur la base d'une efficacité des passes de 15 % (5-20%) vis-à-vis des arrivées tardives, le taux d'exploitation de la pêcherie professionnelle, estimé à 88% (72-91%), reste élevé. Le recrutement reste stable voire en légère baisse sur la Vilaine, dans un contexte d'augmentation des captures par rapport à l'année dernière.

Des remontées de lamproies marines contrastées

Données aux stations de vidéocomptage :

Aulne : 1 921 lamproies marines

Vilaine : 1 544 lamproies marines

En 2021, tandis que les remontées de géniteurs de lamproies marines aux stations de comptage sont plutôt bonnes et en forte hausse sur l'Aulne, elles sont mauvaises et en forte baisse sur la Vilaine... En revanche, les signaux ne sont pas au beau fixe concernant la reproduction des lamproies avec une chute drastique des nids comptés en 2021 sur les bassins suivis, excepté le Scorff.

Sur les autres bassins français, la situation des lamproies aux stations de comptage est globalement mauvaise et en baisse.

Des remontées de saumons catastrophiques

Données aux stations de comptage :

Elorn : 317 saumons

Aulne : 306 saumons

Scorff : 415 saumons

Comme en 2018 et 2019, les effectifs de saumons aux stations de comptage sont très faibles en 2021, en particulier sur l'Elorn où les effectifs n'ont jamais été aussi bas. 2021 se caractérise également par une production en jeunes saumons bonne et en hausse. Les remontées élevées de géniteurs en 2020 pourraient expliquer cette augmentation.

Les données sont issues de suivis menés aux stations de comptage et de piégeage de Bretagne par la Région Bretagne sur l'Aulne, Eaux et Vilaine, SCEA pour la FDAAPPMA29 sur l'Elorn et l'INRAe U3E et la FDAAPPMA56 sur le Scorff.

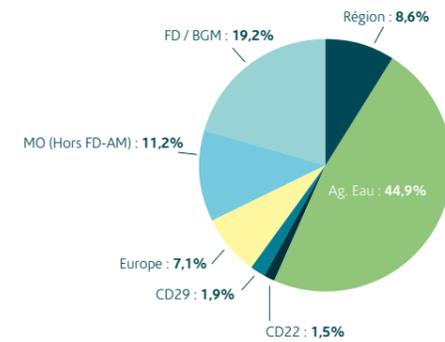
Les actions financées en 2021

Les études et suivis sur les poissons migrateurs

729 614 €, c'est le montant des dépenses engagées en 2021 pour suivre et mieux connaître les populations de poissons migrateurs ce qui représente 26 actions menées par 8 structures.

Les principaux financeurs des suivis et des études sont l'Agence de l'eau Loire-Bretagne qui soutient 45 % du montant des actions, la Région Bretagne à hauteur de 9 % et les Fonds européens de développement régional (FEDER), 7 %. Les actions portées par les Fédérations de pêche et BGM représentent 19 % des montants engagés, les autres maîtres d'ouvrage représentent 11 %.

Proportion des montants engagés en 2021 par financeur et maître d'ouvrage



Le montant des actions engagées qui concernent tous les migrateurs représentent 43 % des montants, 21 % concernent uniquement le saumon, 32 % l'anguille et 5 % les aloses et les lamproies marines.

Les études et travaux de restauration de la continuité écologique

Les montants engagés pour des études ou des travaux en faveur de la restauration de la continuité écologique en 2021 représentent 1 674 582 € dont 1 456 974 € de montant de travaux. Sur les 22 obstacles à l'écoulement qui ont fait l'objet de travaux, 14 ont été effacés ou abaissés ce qui correspond à près de 15,5 m de hauteur de chute cumulée, 8 ont été aménagés d'un dispositif de franchissement ou assimilé (pré-seuils, brèche, rampe en enrochements, bras de contournement...) ce qui représente 13,7 m de hauteur de chute aménagée.



LA TRUITE DE MER

En 2021, la situation des truites de mer est très bonne sur l'Elorn, l'Aulne et le Scorff. Les effectifs comptabilisés sont en forte hausse au niveau des stations de contrôle suivies.

Indicateurs 2021

	SITUATION	TENDANCE
EFFECTIF AUX STATIONS DE COMPTAGE		
- Vidéocomptage de Kerhamon sur l'Elorn	●	↗
- Vidéocomptage de Châteaulin sur l'Aulne	●	↗
- Piégeage du moulin des princes sur le Scorff	●	↗
- Vidéocomptage d'Arzal sur la Vilaine	●	↘



Source : A. Langlois, Syndicat de l'Horn

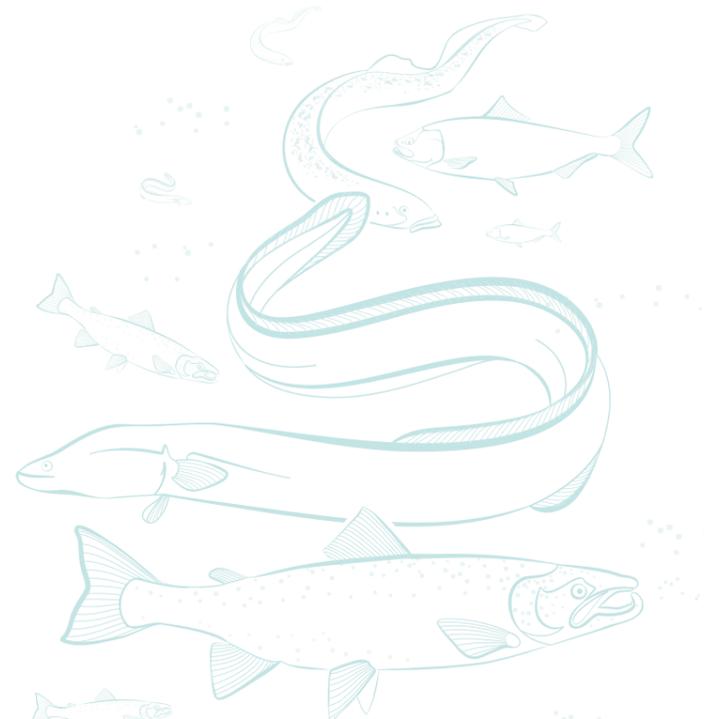
LE MULET PORC

La situation des mulets est contrastée en 2021 à l'échelle de la Bretagne : alors que les effectifs sont très faibles sur l'Aulne, ils sont considérés comme moyens sur la Vilaine. Quelle que soit la station de comptage, la tendance est en forte baisse.

L'ordre de grandeur des effectifs de mulets est très différent entre l'Aulne et la Vilaine (rapport de 10 000 en moyenne), pouvant s'expliquer par la localisation des ouvrages, l'échappement, ...

Indicateurs 2021

	SITUATION	TENDANCE
EFFECTIF AUX STATIONS DE COMPTAGE		
- Vidéocomptage de Châteaulin sur l'Aulne	●	↘
- Vidéocomptage d'Arzal sur la Vilaine	●	↘



LE SAUMON ATLANTIQUE

Comme en 2018 et 2019, les effectifs de saumons aux stations de comptage sont très faibles en 2021, en particulier sur l'Elorn où les effectifs n'ont jamais été aussi bas. 2021 se caractérise également par une production en jeunes saumons bonne et en hausse. Les remontées élevées de géniteurs en 2020 pourraient expliquer cette augmentation.

Indicateurs 2021

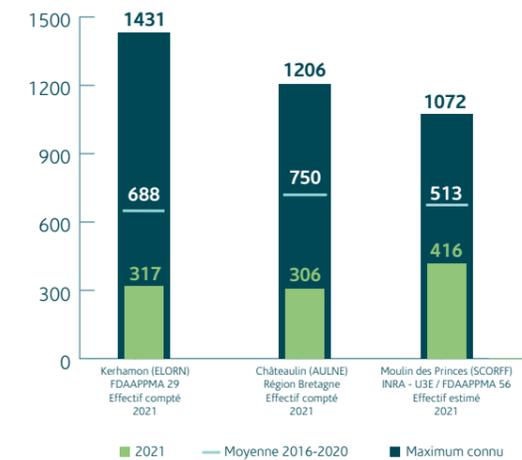
	SITUATION	TENDANCE
EFFECTIF AUX STATIONS DE COMPTAGE		
- Vidéocomptage de Kerhamon sur l'Elorn	●	↘
- Vidéocomptage de Châteaulin sur l'Aulne	●	↘
- Piégeage du moulin des princes sur le Scorff	●	↘
INDICE D'ABONDANCE SAUMON EN BRETAGNE	●	↗

Les remontées de géniteurs

3 rivières à saumon en Bretagne disposent d'un comptage des saumons lors de leur migration de montée : le Scorff depuis 1994, l'Aulne depuis 1999 et l'Elorn depuis 2007. Des passages de saumons sont également observés sur la Vilaine mais restent anecdotiques à l'échelle de la Bretagne. 21 saumons ont franchi la passe à bassins du barrage d'Arzal en 2021.

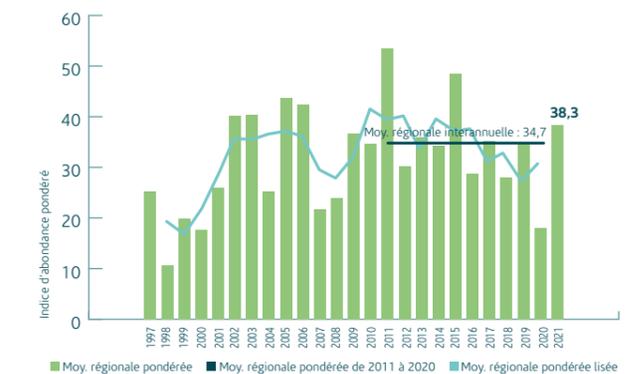
Avec 306 saumons comptabilisés à la station de Châteaulin sur l'Aulne, 317 saumons estimés sur l'Elorn et 416 estimés sur le Scorff à la station de piégeage du Moulin des Princes, les remontées de géniteurs sur les 3 cours d'eau sont faibles, en particulier sur l'Elorn où les effectifs n'ont jamais été aussi bas.

Effectifs de saumons aux stations de contrôle



FDAAPPMA : Fédération Départementale pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique. INRAe : Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement

Évolution de l'indice d'abondance pondéré en Bretagne de 1997 à 2021



Le recrutement en jeunes saumons

Le réseau de suivi est composé de plus de 260 stations échantillonnées chaque année sur 21 bassins versants.

Synthèse des actions menées en 2021 pour suivre l'état des populations de saumons atlantiques



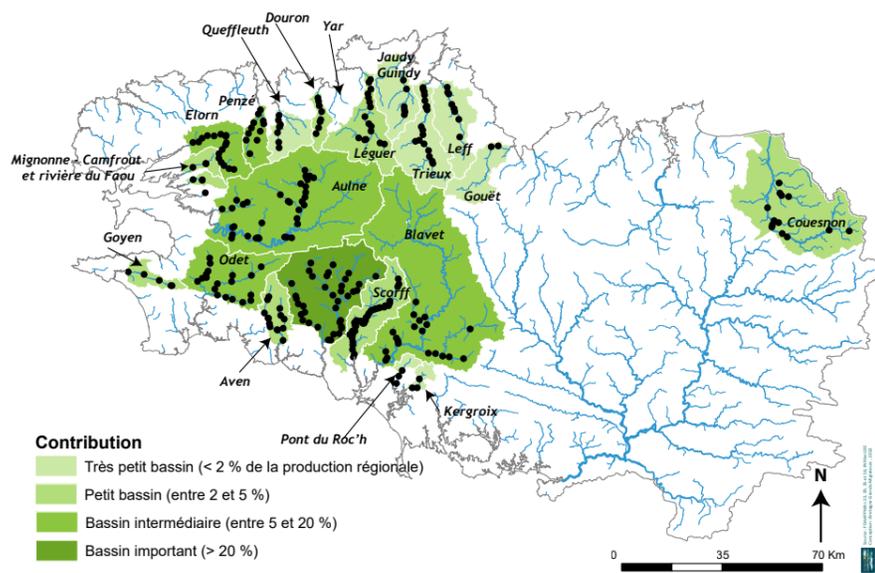
A l'échelle régionale, l'indice pondéré (38,3) est considéré en 2021 comme bon, en hausse par rapport à la moyenne régionale 2011-2020, traduisant vraisemblablement une hausse des remontées de géniteurs en 2020, comme cela a été observé aux stations de comptage. La production régionale de juvéniles de saumons suit la même tendance. A l'échelle des bassins, 2 observations sont à souligner :

- Une situation des indices s'améliorant vers l'Ouest
- Des indices globalement en baisse sur la façade Manche et en hausse sur la façade atlantique (à l'exception du Scorff et du Kergroix).

La production régionale de juvéniles représente 453 503 tacons, elle augmente de 9,5 % par rapport à la période 2011-2020 (414 114 tacons 0+).

Bassin	Situation par rapport à la moyenne régionale	Situation par rapport à la moyenne du bassin sur 10 ans	Evolution récente par rapport à la moyenne interannuelle du bassin
COUESNON	mauvais	moyen	🟡🟡
GOUET	moyen	moyen	🟡🟡
LEFF	mauvais	mauvais	🔴🔴
TRIEUX	très mauvais	très mauvais	🔴🔴
JAUDY	très mauvais	mauvais	🔴🔴
LEGUER	mauvais	mauvais	🔴🔴
YAR			
DOURON	mauvais	mauvais	🔴🔴
QUEFFLEUTH	très mauvais	très mauvais	🔴🔴
PENZE	très bon	mauvais	🟢🟢
ELORN	bon	mauvais	🟢🟢
MIGNONNE-CAMFROUT	moyen	bon	🟢🟢
AULNE	moyen	très bon	🟢🟢
GOYEN	très bon	bon	🟢🟢
ODET	très bon	très bon	🟢🟢
AVEN	moyen	bon	🟢🟢
ELLE	bon	bon	🟢🟢
SCORFF	mauvais	mauvais	🔴🔴
BLAVET	mauvais	très bon	🟢🟢
PONT DU ROCH	très mauvais	très bon	🟢🟢
KERGROIX	très mauvais	très mauvais	🔴🔴

Contribution à la production de juvéniles par bassin en 2021



La production en juvéniles de saumon diffère entre bassins :

- 1 bassin important : l'Ellé représente plus de 25% de la production régionale
- 5 bassins intermédiaires (entre 5 et 20% de la production régionale) : Odet, Blavet, Elorn, Penzé et Aulne
- 7 petits bassins (entre 2 et 5 %) : Aven, Scorff, Léguer, Mignonne-Camfrouit-Faou, Couesnon, Douron et Goyen

- Un ensemble de très petits bassins : Trieux, Leff, Jaudy, Pont du Roch', Gouët, Queffleuth et Kergroix

Pour plus d'informations, consulter la fiche indicateur indices d'abondance saumon en Bretagne et la datavisualisation sur le site Internet de l'Observatoire des poissons migrateurs.

Source : BGM, 2022



Tacon © H CATROUX FDPPMA22

Le suivi de la population de saumon sur le Scorff

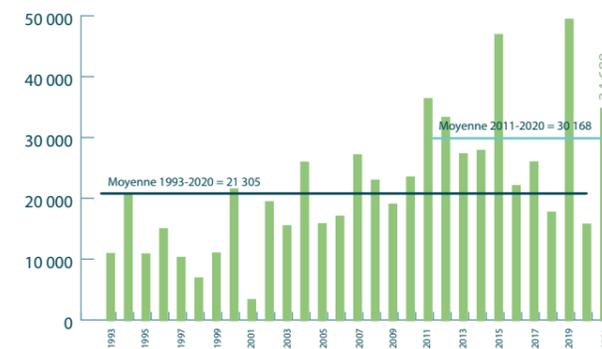
La station de contrôle des migrations de saumons du Moulin des Princes à Pont Scorff, propriété de la FDAAPPMA du Morbihan, a été mise en service en 1994 afin d'étudier la dynamique de population chez le saumon atlantique. INRAe et l'Office français de la biodiversité (OFB) sont responsables du programme de recherche, basé sur les données récoltées à la station de comptage sur les adultes et les juvéniles migrants (smolts), mais aussi par pêche électrique. Ce programme permet d'avoir des séries chronologiques longues, acquises à différents stades du cycle biologique.



© FDAAPPMA56

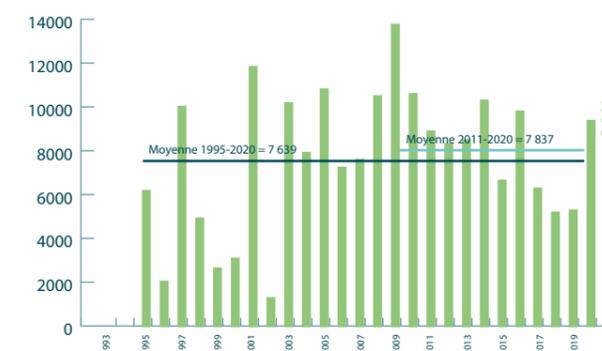
Production de tacons 0+

En 2021, la production de tacons 0+ (34 960 tacons) ce qui est bien en dessus de la moyenne 1993-2020 (21 305) et 2011-2020 (30 168). Il s'agit de la 4^{ème} valeur la plus élevée depuis le début du suivi.



Production de smolts par année de dévalaison

8 247 smolts ont dévalé du Scorff en 2021 ce qui reste autour de la moyenne au regard des effectifs dévalants des 10 dernières années de suivi (7 908) et de la moyenne de la série chronologique connue 1995-2020 (7 668 smolts).

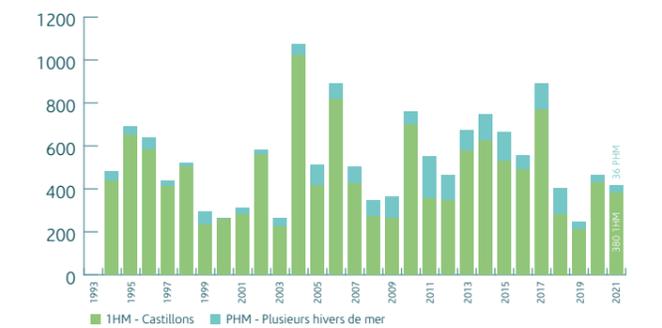


Retour d'adultes

L'année 2021 est caractérisée par un effectif de 36 saumons de printemps (PHM), valeur qui se situe dans des remontées faibles depuis 1994, valeur bien inférieure à la moyenne de la période 1993-2020 (72) et à la moyenne 2011-2020 (105). Les saumons de printemps représentent 9 % de la population totale d'adultes (19 % en moyenne sur la période 2011-2020).

Les effectifs de castillons (1HM) sont très variables d'une année à l'autre, ils ont été 380 à remonter le Scorff en 2021 ce qui est faible quand on compare à la moyenne de la période 1994-2020 (541) et des 10 dernières années (567).

En cumulant les effectifs de saumons de printemps et de castillons, l'année 2021 représente une année faible en termes de remontée de saumons adultes sur le Scorff avec 416 individus.



Source : INRAE-U3E, FDAAPPMA56, ORE DiaPFC, 2020
E. Prévost & M. Buoro, INRAE Ecobiop, 2021

Le soutien d'effectifs sur l'Elorn

Depuis 1989, l'AAPPMA de l'Elorn, dans le cadre de la compensation financière liée à la mise en eau du barrage du Drennec et à la perte de production naturelle, déverse environ 10 000 smolts par an. La production est assurée à la pisciculture du Quinquis. 250 parrs 1+ ont été déversés le 5 février, 9 975 smolts 1+ le 19 mars, 1 550 parrs le 2 septembre et 1 967 parrs 0+ le 1^{er} décembre. Les smolts ont été lâchés au niveau de pisciculture du Quinquis, les parrs sur le haut Elorn en amont de Sizun ou sur des affluents où il n'y a pas ou peu de reproduction de saumon.

Source : AAPPMA de l'Elorn

Un dispositif de comptage sur l'Aulne rivière

2021 est la 6^{ème} année de fonctionnement du Riverwatcher sur le site du Moulin Neuf : cependant, il ne s'agit que de la 3^{ème} année pleine de suivi. En 2021, 41 saumons ont été comptabilisés en montaison ce qui représente 13 % du nombre total de saumons comptés (306 individus) à la station de vidéocomptage de Chateaulin. Le 1^{er} saumon a été observé le 7 mai 2021 et le dernier le 8 janvier 2022. Le plus petit individu enregistré mesurait 54 cm et le plus grand 87 cm. 50 % de l'effectif compté sont les classes de taille entre 60 et 70 cm. La période de migration s'échelonne sur 3 périodes de passages plus concentrés qui concordent avec la survenue d'épisode d'augmentation du débit : 2^{ème} quinzaine de mai, 1^{ère} quinzaine de juillet et les 1^{ers} jours d'octobre. 39 % des individus sont à classer parmi les saumons de printemps (taille > 67,5 cm), ce pourcentage est plus élevé que celui observé à la station de Chateaulin qui représente 29 %.

Source : FDAAPPMA29

Révision des cartographies d'habitats de juvéniles de saumon

La cartographie des habitats en juvéniles de saumons a pour objectif de quantifier les différents types d'habitats disponibles sur un bassin en vue de définir la surface potentiellement disponible pour les tacons et d'estimer la capacité de production du cours d'eau vis-à-vis de cette espèce.

Sur le cours principal du Jaudy

Le fleuve du Jaudy a fait l'objet en 2021 d'une cartographie des habitats de recrutement en juvéniles de saumon selon la méthodologie retenue au niveau régional. Celle-ci sera finalisée en 2022. Les premiers résultats montrent une diminution des habitats de type profond artificiels par rapport à la cartographie des habitats de 1993 suite à la disparition de déversoir. En marge de la cartographie, il est constaté un mauvais état des passes à poissons dont la plupart sont équipées de ralentisseurs de fond.

Source : FDAAPPA22

Sur les affluents de la Loisaice et du Tronçon, affluents du Couesnon

La réactualisation de la cartographie des habitats de juvéniles de saumons sur la Loisaice est reportée à l'été 2022 en raison des débits trop élevés à l'été 2021. Une partie du Tronçon a été cartographiée en 2021 et sera à terminer en 2022.

Source : FDAAPPA35

Sur le Naïc, affluent de l'Ellé

Le cours principal du Naïc a fait l'objet fin 2021 d'une réactualisation de sa cartographie d'habitats initialement réalisée en 2000. L'estimation de la surface productive totale s'élève à 24 717 m² d'équivalent radier/ rapides sur la partie réactualisée. Cela correspond à une production moyenne de smolts estimée à environ 964 smolts.

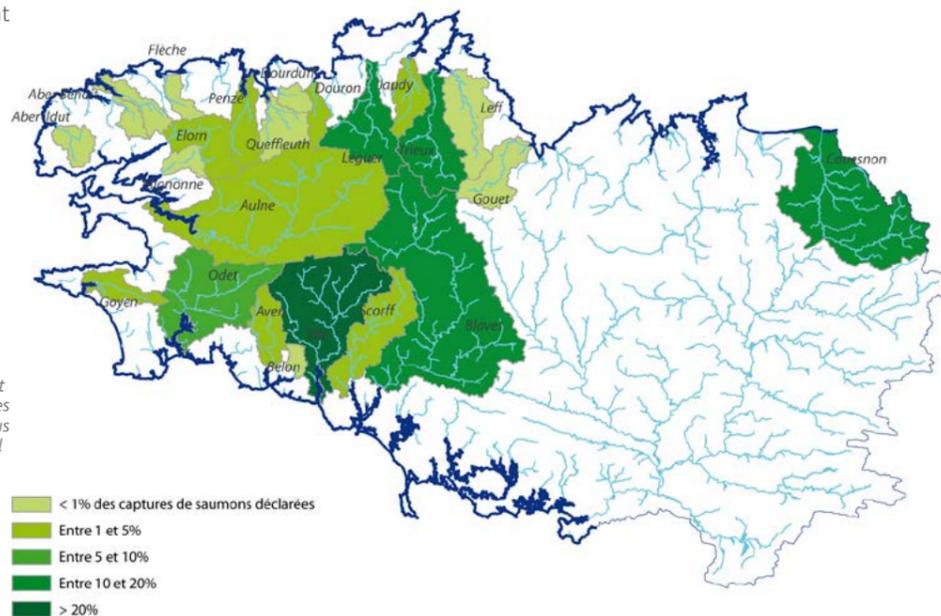
Les habitats sont diversifiés avec une majorité d'habitats courants (rapides, radiers, plats courants). Sur la partie médiane, les habitats correspondent à de grands linéaires avec une alternance de plats lents, de radiers et de plats courants. La majorité des radiers se situe dans la partie basse du cours d'eau. Sur la partie amont, les habitats sont beaucoup plus longs et ils alternent principalement entre rapides et plats courants.

L'estimation de la surface de production est plus élevée sur le secteur cartographié en 2021 qu'en 2000 (environ 5180 m² en plus), en lien principalement avec l'augmentation de la largeur des habitats.

Source : FDAAPPA56

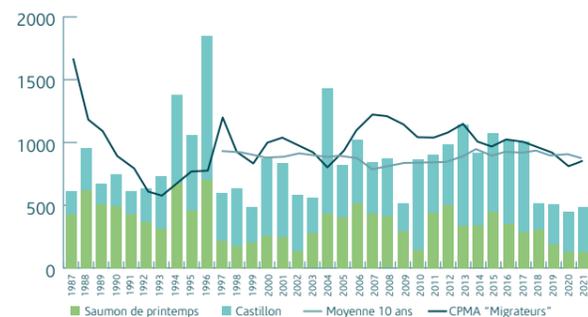
Les captures des saumons par les pêcheurs à la ligne en eau douce en 2021

Depuis 1987, le saumon, espèce menacée, fait l'objet d'une obligation de déclaration de captures par les pêcheurs de loisirs en eau douce. En plus d'assurer un suivi des pêcheries en temps réel afin de fermer la pêche en cas d'atteinte du Total Autorisé de captures (TAC) depuis 1992, ce recensement permet au Centre National d'Interprétation des Captures de Salmonidés migrateurs (CNICS) d'évaluer les prélèvements par pêche aux lignes et de caractériser la taille, le poids et l'âge des individus capturés.



485 saumons, dont 127 saumons de printemps, ont été déclarés pêchés en 2021 sur les cours d'eau bretons. La tendance est en forte baisse en 2021 par rapport à la moyenne des captures 2011-2020. La part des castillons dans les captures à la ligne de saumon demeure plus élevée que celle des saumons de printemps : en 2021, les castillons représentent en moyenne 74 % des captures de saumons sur la Bretagne.

Captures déclarées de saumons par les pêcheurs de loisirs entre 1987 et 2021 (source : CNICS, FNPF)



En Bretagne, le nombre de captures aux lignes des saumons varie d'un rapport 1 à 5 entre 1987 et 2021 (minimum de 447 en 2019 et maximum de 2 971 en 1994). Ces fluctuations annuelles dépendent des variations naturelles du stock mais également de la capturabilité du poisson (date d'ouverture, mode de pêche, conditions hydrologiques, température de l'eau...). Globalement depuis 1987, les captures aux lignes de saumon diminuent. Cette baisse est surtout liée à la diminution des captures aux lignes des castillons dont l'origine peut être multiple : effort de pêche sur les castillons moindre, baisse des effectifs de castillons... Ceci étant, la part de ces derniers dans les captures à la ligne de saumon demeure plus élevée que celle des saumons de printemps (à l'exception des années 2010 et 2018).

L'Ellé est le bassin où est déclaré le plus de saumons à l'échelle régionale : plus de 30% des déclarations proviennent de ce bassin en 2021 ! D'ailleurs au niveau régional, près de 25% de la production de juvéniles de saumon provient du bassin de l'Ellé. Ceci explique peut-être cela...

LA LAMPROIE MARINE

En 2021, tandis que les remontées de géniteurs de lamproies marines aux stations de comptage sont plutôt bonnes et en forte hausse sur l'Aulne, elles sont mauvaises et en forte baisse sur la Vilaine... En revanche, les signaux ne sont pas au beau fixe de la reproduction des lamproies avec une chute drastique des nids comptés en 2021 sur les bassins suivis, excepté le Scorff. Sur les autres bassins français, la situation des lamproies aux stations de comptage est globalement mauvaise et en baisse.

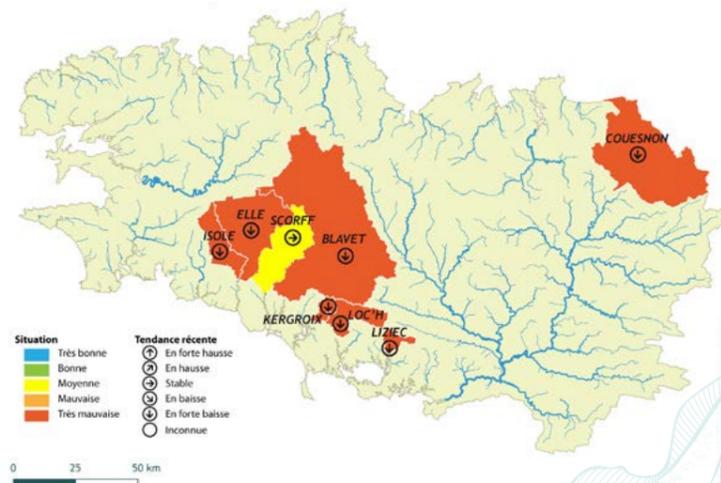
Indicateurs 2021

	SITUATION	TENDANCE
LES REMONTÉES DE GÉNITEURS		
- Vidéocomptage de Châteaulin sur l'Aulne	● (vert)	➔ (bleu)
- Vidéocomptage d'Arzal sur la Vilaine	● (rouge)	➔ (rouge)
SUIVI DE LA REPRODUCTION	● (rouge)	➔ (rouge)

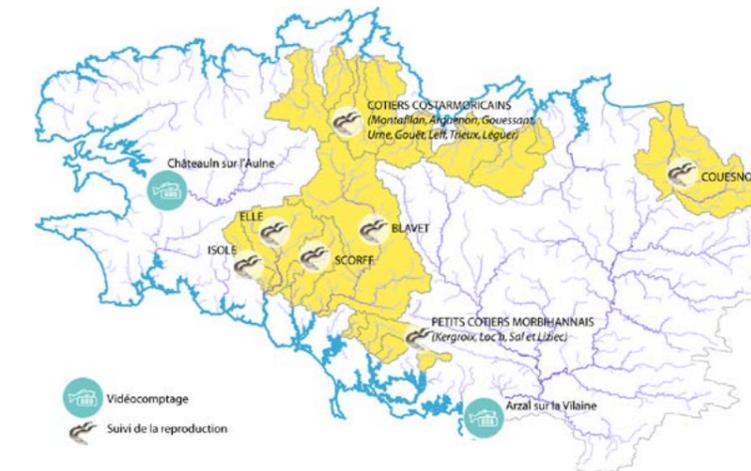
Les remontées de géniteurs

Avec 1 544 individus comptés au niveau de la station de vidéocomptage d'Arzal et 1921 à la station de vidéocomptage de Châteaulin sur l'Aulne, la situation des remontées de lamproie marine est contrastée en 2021. Tandis que les remontées de géniteurs de lamproies marines aux stations de comptage sont plutôt bonnes et en forte hausse sur l'Aulne, elles sont mauvaises et en forte baisse sur la Vilaine...

État et tendance de la reproduction des lamproies marines en 2021



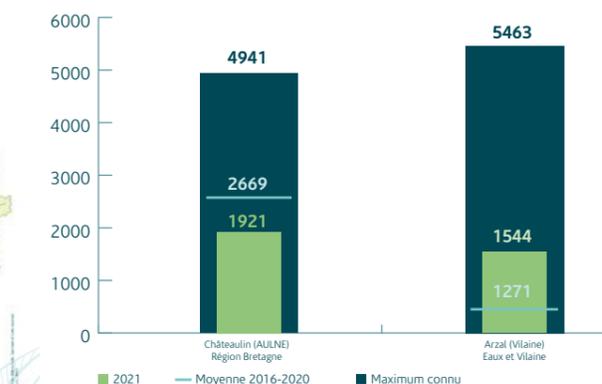
Synthèse des actions menées en 2021 pour suivre l'état des populations de lamproies marines



Suivi de la reproduction

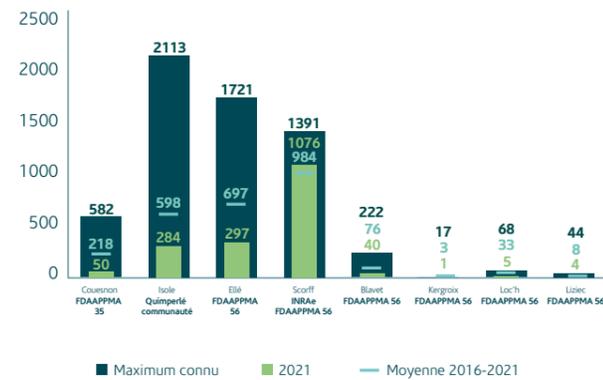
La reproduction des lamproies marines est globalement mauvaise à l'échelle de la Bretagne, en forte baisse par rapport aux années précédentes (2015-2020). A l'échelle des bassins, la situation est très peu contrastée, avec une reproduction très mauvaise et en forte baisse, excepté sur le Scorff où elle est considérée comme moyenne et stable.

Effectifs de lamproies marines aux stations de contrôle

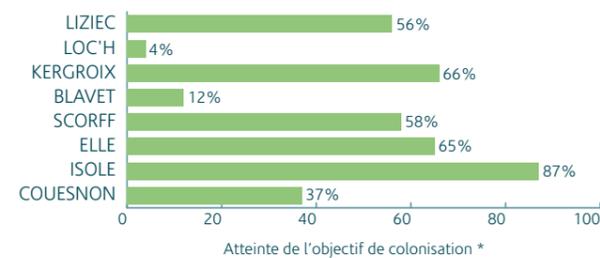


Sur la Vilaine, comptage non exhaustif car suivi par comptage sans opération de marquage-recapture et échappement au droit des volets et vannes du barrage
Eaux et Vilaine : Etablissement Public Territorial du Bassin de la Vilaine

Nombre de nids de lamproies marines comptés en 2021



Front de colonisation des lamproies marines



* L'objectif de colonisation des lamproies marines a été fixé à dire d'experts, en l'état des connaissances et en fonction de la libre circulation sur les bassins suivis. Sur les bassins suivis, il correspond au linéaire classé en liste 2 pour la lamproie marine à l'exception :

- de l'Isolle : des chaos de Cascadec à la mer,
- du Blavet : du barrage de Lestitut à la mer.

Pour plus d'informations, consulter la fiche indicateur Comptage de nids de lamproies marine en Bretagne !

Cours d'eau des Côtes d'Armor : Recensement des frayères

Les bassins costarmoricains de l'Arguenon, du Gouessant, de l'Urne, du Gouët, du Leff, du Trieux, du Jaudy et du Léguer ont fait l'objet d'un suivi de l'évolution de la reproduction de la lamproie marine de juin à juillet 2021.

71 nids ont été comptés sur 14 sites en 2021 contre 58 nids sur 19 sites en 2020. Sur deux années, la reproduction de la lamproie se limite à la partie basse du Léguer ce qui laisse supposer l'existence d'une contrainte migratoire. Le suivi met aussi en évidence une absence de reproduction en 2021 sur le Gouët et l'Urne.

Auteur : FDAAPPMA22

Cours d'eau morbihannais : Vérifier l'efficacité de la fraie en suivant les ammocètes

En 2021, des stations de suivi des ammocètes ont été menées sur le Kergroix, le Kersalo et le Liziec. Le nombre de larves de lamproies marines est faible sur le Kersalo et le Kergroix alors que le nombre d'ammocètes de lamproie marine était élevé sur le Liziec, malgré un nombre de frayères faible.

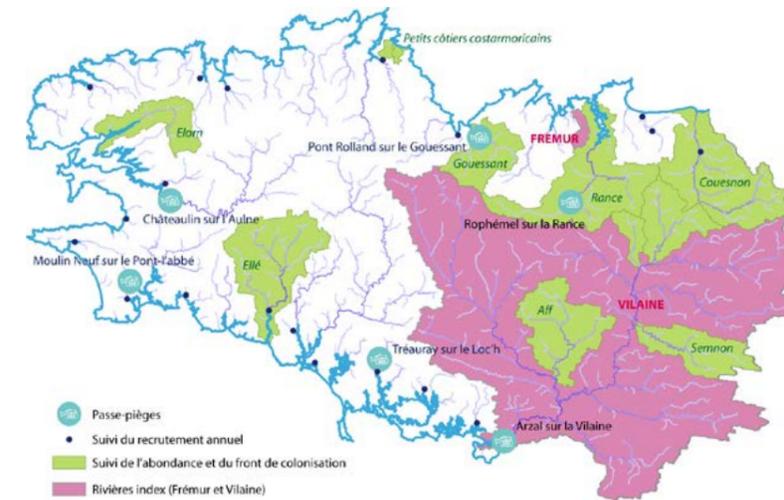
Auteur : FDAAPPMA56

L'ANGUILLE EUROPÉENNE

Avec 87 kg de civelles capturées, les remontées sur les passes pièges d'Arzal sont en 2021 équivalentes à celles de 2020 (80 kg). Sur la base d'une efficacité des passes de 15 % (5-20%) vis-à-vis des arrivées tardives, le taux d'exploitation de la pêche professionnelle est estimé à 88% (72-91%). Le recrutement reste stable voire en légère baisse sur la Vilaine, dans un contexte d'augmentation des captures par rapport à l'année dernière. Le taux d'exploitation reste élevé en 2021.

	SITUATION	TENDANCE
SUIVI PAR PÊCHE ÉLECTRIQUE DU RECRUTEMENT DE L'ANNÉE	●	-
EFFECTIF DE CIVELLES AUX STATIONS DE COMPTAGE	-	-
- Passes-piège de Châteauulin sur l'Aulne	-	-
- Passes-piège d'Arzal sur la Vilaine	●	↘
EFFECTIF D'ANGUILLES JAUNES AUX STATIONS DE COMPTAGE		
- Passe-piège de Bois Joli sur le Frémur	●	↗
- Passe-piège de Châteauulin sur l'Aulne	-	-
- Passe-piège de Moulin Neuf sur le Pont-l'Abbé	●	↘
- Passe-piège de Tréauray sur le Loc'h	●	↘
- Passes-pièges d'Arzal sur la Vilaine	●	↘
SUIVI DES ABONDANCES D'ANGUILLES JAUNES PAR PÊCHE ÉLECTRIQUE	●	↘

Bilan des suivis "anguille" menés sur les cours d'eau bretons en 2021

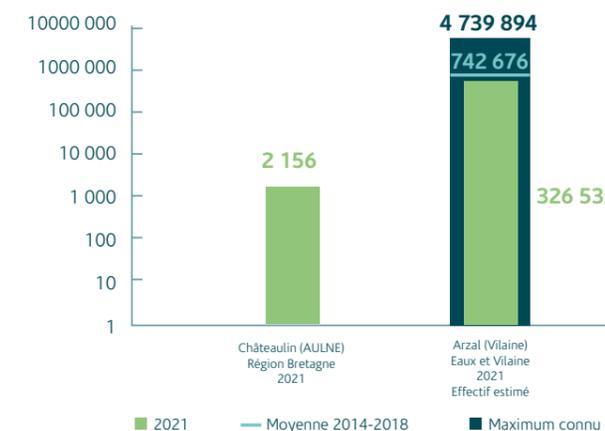


Le suivi sur les passes-pièges

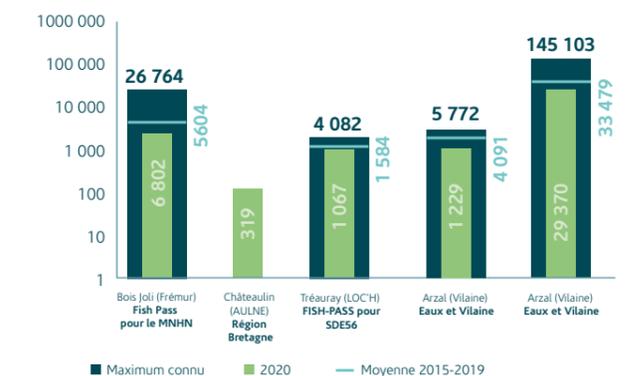
Avec 87 kg de civelles capturées, les remontées sur les passes pièges d'Arzal sont en 2021 équivalentes à celles de 2020 (80 kg). Avec un nombre estimé à 326 535 civelles, la situation sur la Vilaine est considérée comme mauvaise, en forte baisse par rapport à la moyenne des 5 années précédentes (742 676 civelles en moyenne).

Sur la base d'une efficacité des passes de 15 % (5-20%) vis-à-vis des arrivées tardives, le taux d'exploitation de la pêche professionnelle est estimé à 88% (72-91%). Le recrutement reste stable voire en légère baisse sur la Vilaine, dans un contexte d'augmentation des captures par rapport à l'année dernière. Le taux d'exploitation reste élevé en 2021.

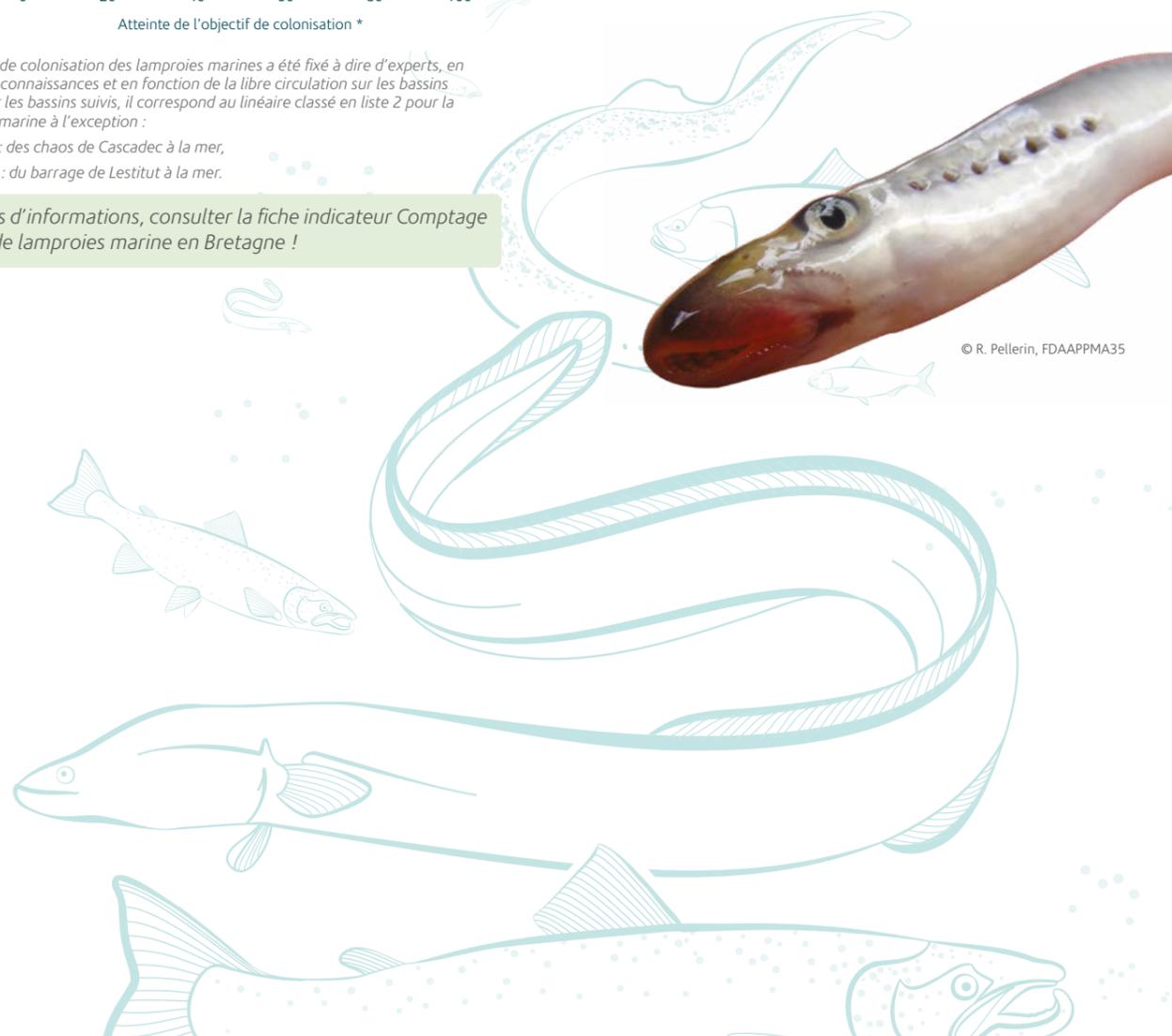
Les effectifs de civelles aux passes-pièges



Effectifs d'anguilles jaunes aux passes piège



MNHN : Muséum National d'Histoire Naturelle



© R. Pellerin, FDAAPPMA35

La Vilaine et le Frémur, 2 rivières index du Plan de gestion anguille

Le suivi de la population d'anguilles sur la Vilaine

Suivi du recrutement et du stock en place d'anguilles jaunes

Seulement 87 kg de civelles aux passes-piège, contre une moyenne de 223.6 kg les 5 années précédentes (41.5 kg en 2018 à 629.4 kg en 2019). 30 394 anguilles jaunes ont été comptabilisées en 2021, ce qui est en légère amélioration par rapport à 2020 (25 790), mais loin du record de 2013 (144 992).

Pour le suivi du stock en place, 2 nouvelles stations sont échantillonnées sur la Seiche depuis 2020 ; les résultats de ces stations n'ont pas encore été intégrés dans les analyses Vilaine. Sur les 19 stations de référence, les densités ont diminué en 2021 à 0.41 ang.m², contre 0,52 en 2020. Sur les stations à plus de 50 km de la mer, les densités sont en légère hausse, mais en baisse prononcée sur la partie aval (0.7 contre 1.11). Sur les individus marqués, il semblerait qu'on ait une croissance faible en-dessous d'1 an mais l'effet n'est pas significatif. La croissance des anguilles est en moyenne de 21 mm par an.

Suivi de la dévalaison

La dévalaison d'anguilles argentées a été suivie pour la 9^{ème} année consécutive à l'aide d'un sonar multifaisceaux (DIDSON) placé au niveau du 4^{ème} pertuis de vannes du barrage d'Arzal. Les problèmes ont été nombreux en début de saison, au niveau du matériel et du barrage d'Arzal, puis la suite s'est déroulée sans incident, à l'exception du mois de février où une forte crue nous a contraint à sortir le Didson de l'eau. Un nombre total de 1 985 anguilles argentées a été compté lors des dépouillements. L'efficacité de la détection a été calculée en fonction de la taille des anguilles, de la position du DIDSON et de la distance au DIDSON. Pour extrapoler les effectifs migrants à l'ensemble de l'ouvrage, le pourcentage de surface de la vanne suivi par le sonar, et le ratio des débits de la vanne 4 aux autres vannes ont été utilisés. Les effectifs suivis pour les configurations correctes, c'est à dire quand le DIDSON est bien positionné par rapport aux écoulements, en surface et au fond sur la vanne (N=1 523), sont extrapolés à l'ensemble des vannes (N=49 835). Lorsque le DIDSON est mal placé, les effectifs sont estimés à partir des densités du jour même (N=9 284). L'estimation quantitative de la dévalaison sur la Vilaine, sur la période de suivi s'établit à (N=52 199) soit 20.1 tonnes. Cette valeur est en diminution lorsqu'on la compare aux dévalaisons des années précédentes (130 000, 148 900, 119 700, 142 600 - suivi partiel, 106 400, 50 700, 61 800 et 100 500) de 2012-2013 à 2019-2020.

Source : Eaux et Vilaine

Le suivi de la population d'anguilles sur le Frémur

La campagne 2021 est la 26^{ème} année de suivi menée sur le Frémur. Ce suivi est actuellement l'un des plus anciens en France et permet une vision à moyen terme de l'évolution des densités en anguilles sur la façade de la Manche. Cette campagne 2021 a été assez particulière dans la continuité de l'année 2020, avec la mise en place pour la troisième année consécutive d'une passe piège temporaire à Pont Avet et une gestion contrainte de niveaux d'eau dans le cadre de travaux de mise en sécurité du barrage.

Le recrutement observé en 2021 a été excellent avec 44 245 individus dont 37 455 provenant de la passe de Pont Avet et 6 790 de la passe de Bois Joli, c'est ainsi le deuxième meilleur

recrutement depuis le début du suivi. Pour la saison 2021, sur le site de Bois Joli, quelques migrations ont été observées entre janvier et mars, mais les premières migrations notables ont été observées début avril. Les migrations ont ensuite été soutenues de début à fin juillet, avec les pics les plus importants de migration début juillet lors de coups d'eau.

La densité moyenne en anguilles sur le bassin versant du Frémur à l'amont de la retenue Bois Joli est de 0,163 ind/m² en 2021. Bien que cette densité reste éloignée de la moyenne interannuelle (0,273 ind./m²), c'est la valeur la plus élevée depuis l'année 2015.

Au cours de la campagne 2021, 235 anguilles ont été marquées par RFID lors des pêches d'automne. Concernant les recaptures, 44 anguilles marquées ont été recapturées permettant d'établir une croissance moyenne des anguilles marquées de 23,4 mm/an.

Concernant la dévalaison 2020-2021, 808 anguilles ont été piégées dont 401 anguilles jaunes qui ont dévalé entre fin mars et fin juillet, s'agissant certainement d'anguilles transférées dans le piège de Pont es Omnès lors de la vidange de Pont Avet, liée aux travaux en cours. 407 anguilles argentées ou jaunes/argentées ont été piégées ce qui correspond à la 14^{ème} année en termes d'effectif.

La saison de dévalaison 2021-2022 n'est pas encore terminée à la rédaction de ce rapport. Au 28/02/2022, 386 anguilles ont été capturées en dévalaison, respectivement 313 anguilles argentées, 55 anguilles jaunes argentées et 18 anguilles jaunes. Cela correspond à la 17^{ème} dévalaison en termes d'effectifs depuis le début du suivi. La dévalaison s'est essentiellement déroulée en une dizaine de jours entre le 31 décembre et le 10 janvier. Le sex-ratio est nettement en faveur des femelles qui représentent 61,7% des effectifs.

Source : FishPass pour MNHN

État de la colonisation des cours d'eau bretons par les anguilles selon la méthode des indices d'abondance

Le premier suivi des abondances d'anguilles par pêches électriques selon le protocole des indices d'abondance anguilles (IA ANG) a eu lieu en 2003 sur l'Aulne par l'Université de Rennes 1. Depuis 2007, le réseau de suivi a été repris par les fédérations de pêche sur les cours d'eau bretons avec comme objectif de suivre l'abondance et la colonisation des anguilles. Depuis 2003, plus de 1 200 opérations ont été échantillonnées sur près de 690 stations réparties sur une vingtaine de bassins versants. De plus, un réseau de suivi du recrutement estuarien a été mis en place en 2014 pour suivre les variations interannuelles du recrutement en jeunes anguilles sur les cours d'eau bretons. Il est aujourd'hui constitué de 22 stations prospectées selon le protocole IA ANG.

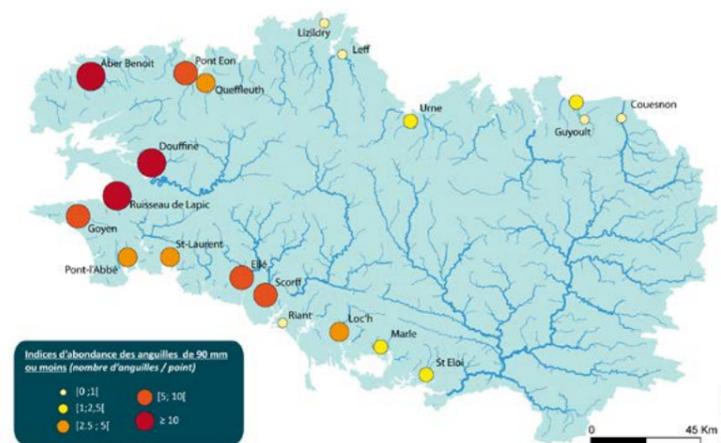
Ces suivis sont complétés depuis 2017 par la pose de dispositif passif, les "flottangs".

Le suivi régional du recrutement estuarien

20 stations ont été échantillonnées dans le cadre de ce réseau de suivi en 2021.

L'indice breton du recrutement d'anguilles (individus dont la taille est inférieure ou égale à 90 mm) est de 4,11 en 2021. Stable depuis la mise en place du réseau de suivi en 2014, cet

indice reste néanmoins à un niveau très bas par rapport à la moyenne reconstituée de l'indice breton 1960-1980 à partir de l'indice européen (54,5).

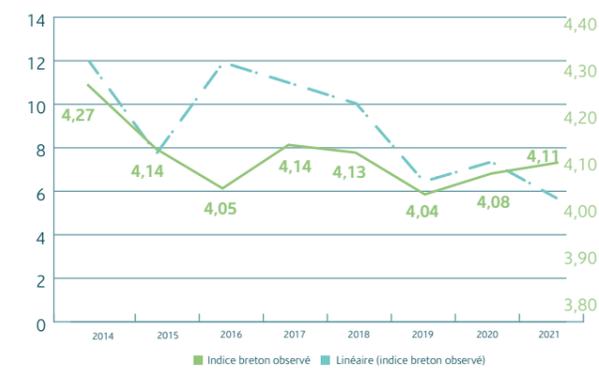


Indice de recrutement (anguilles de moins de 90 mm) sur les 20 stations suivies en Bretagne

L'analyse des indices d'abondance des anguilles de 90 mm ou moins permet de distinguer en 2021 :

- 3 stations aux très fortes abondances (IA > 10) sur l'Aber Benoit, la Douffine et le Lopic
- 4 stations aux abondances fortes (IA entre 5 et 10)
- 4 stations aux abondances moyennes (IA entre 2,5 et 5)
- 4 stations aux abondances faibles (IA 1 et 2,5)
- 5 stations aux abondances très faibles (IA < 1)

Indice breton depuis la mise en place du réseau de suivi du recrutement



Le suivi régional des abondances d'anguille

L'indice breton du stock en place d'anguilles est de 2,19 en 2021. En baisse par rapport à la moyenne des 10 dernières années, il s'agit du plus faible indice observé depuis la mise en place du suivi. Il est largement en-dessous de la moyenne de l'indice breton 1950-1959 (40,06), reconstituée à partir de l'indice européen.

On distingue en 2021 :

- Des bassins sur lesquels les indices d'abondance sont faibles à très faibles dès la première station aval (Ellé, Gouëssant) et les anguillettes se répartissent jusqu'en amont du bassin (Elorn),
 - Des bassins dont les indices d'abondance sont forts voire très forts à l'aval mais diminuent rapidement sur les stations en amont (Couesnon),
 - Le bassin de la Rance qui présente de forts indices d'abondance,
 - Le Semnon et l'Aff dont les indices sont en baisse voire en forte baisse traduisant un problème persistant de franchissement à l'aval des bassins.
- L'analyse en structure de taille des bassins suivis permet de distinguer en 2021 :
- Le Couesnon qui présente sur les stations aval, une population jeune avec un bon recrutement (anguilles 150mm) et sur les stations médiane et amont, une population en place puis vieillissante avec l'apparition progressive de grands individus (> 300 mm),

- La Rance qui présente sur les stations des parties aval et médiane, une population jeune avec un bon recrutement,
- Le Gouëssant et l'Ellé qui présentent une population jeune mais avec un recrutement très faible (peu d'anguilles < 150 mm),
- L'Elorn qui présente une population jeune avec un bon recrutement et de l'aval vers l'amont une forte proportion d'individus < 90 mm disparaissant au profit des anguillettes de < 150 mm puis < 300mm,
- Les bassins du Semnon et de l'Aff (Vilaine) qui présentent une population jeune avec un bon recrutement et une population vieillissante sur l'amont.

Suivi de l'abondance et du front de colonisation des anguilles sur le Couesnon

Sur le Couesnon, 5 stations sont suivies chaque année. Ce suivi a pour objectif de suivre l'effet du barrage de Beauvoir sur la migration des civelles. Comme en 2020 et les années précédentes, Les effectifs capturés sont extrêmement faibles. On peut caractériser la population comme jeune sur le Couesnon avec une chute des effectifs très rapidement en amont. En 2021, des stations situées plus en amont du bassin ont été échantillonnées afin d'estimer l'évolution du front de colonisation depuis 2015. Les très faibles effectifs capturés sur ces stations tendent à montrer que le front évolue très peu. En 2022, ces stations seront également échantillonnées pour évaluer cette tendance.

Source : FDAAPPMA35

Suivi de l'abondance et du front de colonisation des anguilles sur le Gouëssant et sur la Rance, le Leff et les côtiers de la côte du Goëlo

Le suivi sur le Gouëssant, dont les populations sont soutenues à partir d'un piégeage sur l'aval du bassin, montre une diminution des populations d'anguilles jaunes.

La réactualisation de l'état des lieux sur la Rance, le Leff et côtiers du Goëlo ne montre pas d'évolution significative des populations d'anguilles depuis 2015.

Source : FDAAPPMA22

État des populations d'anguilles sur l'Aff, le Semnon, la Flume et l'Ille, affluent de la Vilaine

Globalement sur le bassin de la Vilaine, Les effectifs restent très faibles, en particulier vers l'amont des bassins où le nombre d'individus chute rapidement. Sur l'Ille, dont le dernier échantillonnage datait de 2014, on note une stabilité des captures avec des effectifs très faibles, marquant une population relictuelle sur ces cours d'eau (en particulier sur l'Ille).

Sur le Semnon, les effectifs montrent une tendance à la baisse, particulièrement vers l'amont, marquant un problème persistant de franchissement à l'aval du bassin au moulin de l'Ardouais.

Les résultats sont particulièrement alarmant sur l'Aff, où le nombre de capture a chuté sur la station la plus aval à Sixt-sur-Aff, et où la population reste relictuelle à l'amont, marquant un net déficit de recrutement et un problème de franchissement persistant et récurrent au niveau de l'ouvrage de La Gacilly.

Le recrutement reste globalement très insuffisant pour permettre un renouvellement du stock et la production de géniteurs.

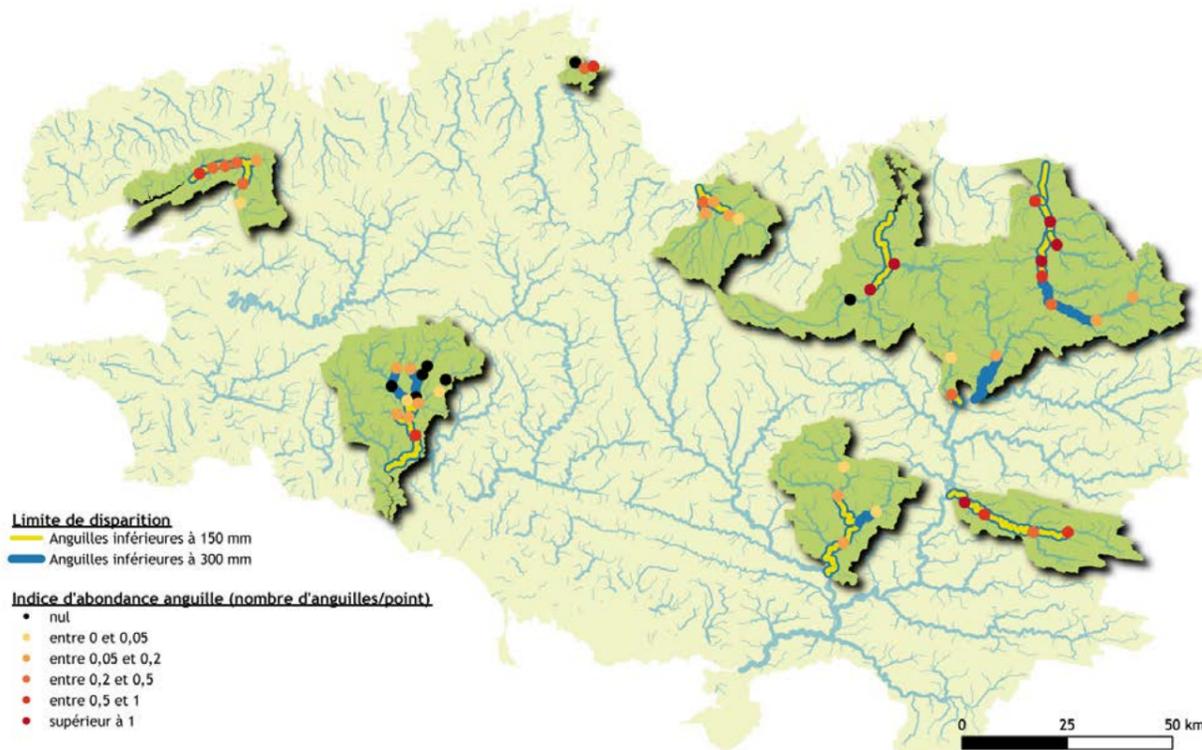
Source : FDAAPPMA35

État des populations d'anguilles sur le bassin de l'Ellé (29 et 56)

Les indices d'abondance anguilles réalisés sur les 16 stations réparties sur l'ensemble du bassin versant de l'Ellé font apparaître une baisse des effectifs d'anguilles par rapport aux suivis de 2011, 2015 et 2018 sur la majorité des stations en amont de l'Ellé médian morbihannais.

Cela ne concerne pas la station Ellé la plus en aval du cours d'eau et l'Ellé médian morbihannais sur lesquelles les jeunes anguilles sont les mieux représentées. Cela est dû à leur proximité avec la mer. Les effectifs sont nettement plus élevés sur ces stations par rapport à 2018.

Suivis des anguilles jaunes en Bretagne 2021



Les résultats des pêches électriques montrent que les densités d'anguilles chutent très rapidement dès que l'on s'éloigne de la mer, de façon encore plus marquée qu'en 2011, 2015 et 2018.

Le front de colonisation remonte moins haut que les années précédentes, puisqu'on ne trouve pas d'anguillettes de moins de 90 mm sur l'Ellé en amont de la station de l'Ellé médian morbihannais et ce malgré l'absence d'obstacle difficilement franchissable pour les anguilles. En 2018, le front de colonisation s'étendait jusqu'à la station en amont de la confluence avec l'Aër.

Source : FDAAPPMA56 et FDAAPPMA29

État des populations d'anguilles sur le bassin de l'Elorn (29)

Le suivi des populations d'anguilles sur l'Elorn montre la présence de l'anguille pour les 7 stations prospectées ainsi qu'une bonne répartition longitudinale des juvéniles (individus de taille inférieure à 150 mm). Le front de colonisation dépassant les 20 km depuis la limite de marée dynamique, il n'est pas observé clairement de gradient aval/amont par rapport au nombre d'individus capturés par station.

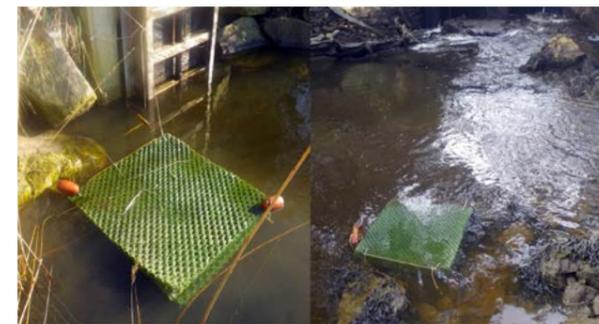
L'échantillon est dominé par des individus de la classe 150-300 mm ; confirmant l'existence d'un recrutement actif.

Cependant, le faible nombre d'anguilles capturées globalement peut révéler un volume restreint d'arrivées passées de juvéniles et donc une population fragilisée. Ainsi, l'EPA est de 0,37 individus capturés par point de pêche. Il convient de noter la présence du seuil du pont habité des Rohan à Landerneau. Non équipé, il marque la limite amont de la marée et peut constituer un frein à la montaison ; du moins à sa dynamique.

Source : FDAAPPMA29

Suivi en marais littoraux morbihannais

Les suivis dans les marais littoraux sont effectués à l'aide de dispositifs passifs, les "flottangs", qui permettent de prospecter tous les milieux, quels que soit leur profondeur et leur taux de salinité. Sur le site de l'étang du Hézo, les anguillettes sont totalement absentes, le vannage est complètement infranchissable. L'étang de Noyal est une station particulièrement attractive. Les passes à anguilles installés semblent fonctionner. Les stations Pusmen et Poulho, toujours dans l'estuaire de Noyal, semblent assez attractives mais la circulation des anguillettes est limitée par les ouvrages. Il serait intéressant d'envisager des travaux comme la mise en place de cales ou l'ouverture permanente de certaines vantelles. Il en va de même pour le clapet du marais de Sené qui est une station très attractive mais sur laquelle seulement 2 anguillettes ont été capturées en amont de l'ouvrage.



Source : FDAAPPMA56

Suivi de la population d'anguilles dans les marais de Dol de Bretagne

2021 constitue la quatrième année de ce suivi dont l'objectif principal était d'évaluer l'efficacité des aménagements réalisés sur les ouvrages à la mer de 4 petits fleuves côtiers du Marais de Dol pour améliorer la continuité. Cette étude a également permis de valider l'utilisation des Flottangs comme une méthode d'échantillonnage passif particulièrement adaptée à ce type de milieu.

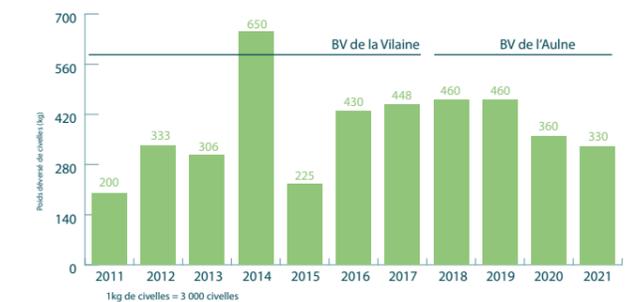
En 2021, les résultats confirment l'efficacité des vantelles mises en place sur les ouvrages, avec un nombre d'anguilles capturées sur les cours d'eau du même ordre qu'en 2020 et supérieur à 2019, avant les aménagements. Cependant, sur le Guyoult, les cales permettant le passage des anguilles n'ayant été posées qu'au mois d'avril, le nombre d'anguillettes capturées sur ce cours d'eau est en nette régression par rapport aux années précédentes, marquant clairement un problème de bocage au niveau des portes à flots.

Source : FDAAPPMA35

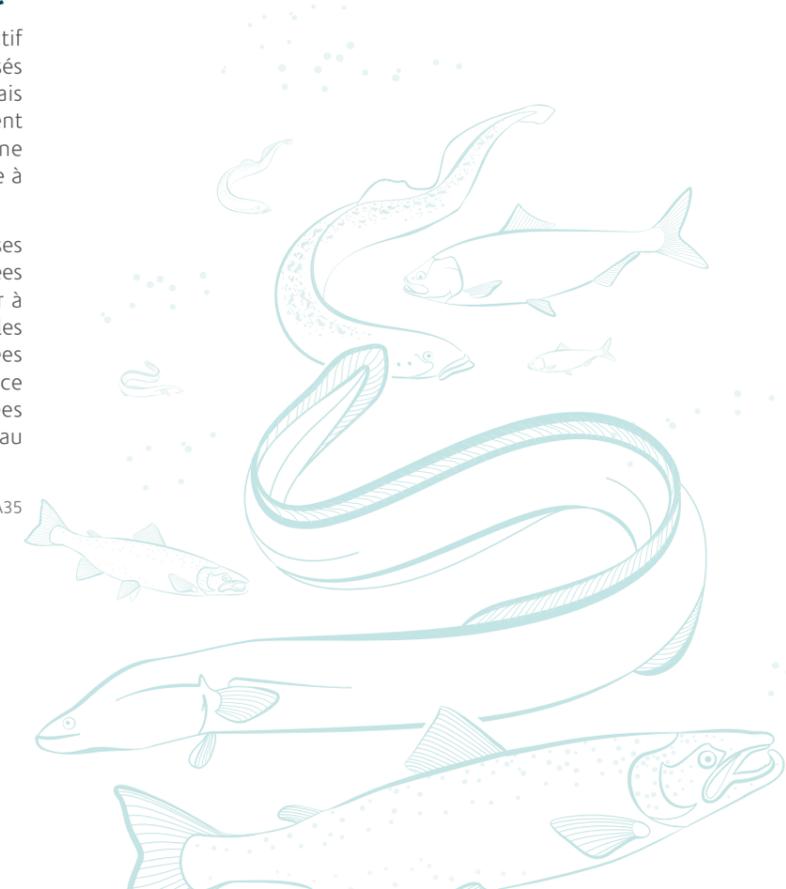
Déversement de civelles sur l'Aulne

Dans le cadre du Plan de Gestion anguille, sont instituées des mesures de repeuplement de civelles. Le 8 mars 2021, 330 kg de civelles ont été déversées sur l'Hyères sur les communes de Glomel, Rostrenen, Plouguernével et Mellionnec par le Comité Régional des Pêches Maritimes et des Élevages Marins de Bretagne (CRPMEM).

Poids de civelles déversées depuis 2011 dans le cadre du repeuplement instauré par le Plan de gestion anguille



Déversement de civelles sur l'Aulne en janvier 2018 - Auteur : CRPMEM



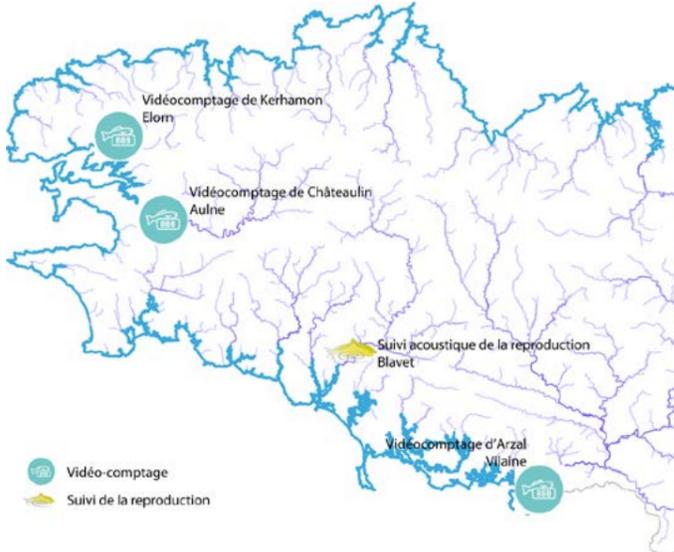
LES ALOSES

2021 s'est distinguée par des remontées d'aloses aux stations de comptage en baisse voire en forte baisse sur l'Aulne et sur la Vilaine. Ces effectifs sont à des niveaux bas voire très bas sur ces 2 cours d'eau. Des effectifs résiduels d'aloses sont également observés sur l'Elorn. Malgré les mesures de gestion mises en œuvre depuis 2016 sur la Vilaine par le COGEPOMI Bretagne pour réduire la période de pêche au filet des aloses, leur situation est mauvaise en 2021, bien en-dessous des 50 000 aloses attendues sur un bassin aussi vaste. La mauvaise situation des populations d'aloses est également constatée à l'échelle nationale.

Indicateurs 2021

	SITUATION	TENDANCE
EFFECTIFS AU STATIONS DE COMPTAGE		
- Vidéocomptage de Châteaulin sur l'Aulne	●	↘
- Vidéocomptage d'Arzal sur la Vilaine	●	↘

Synthèse des actions menées en 2021 pour suivre l'état des populations d'aloses

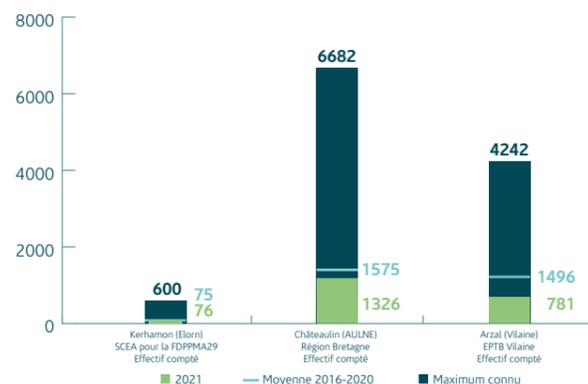


Les remontées de géniteurs

Avec 781 individus comptés au vidéocomptage d'Arzal et 1326 à celui de Châteaulin sur l'Aulne, 2021 s'est distinguée par des remontées d'aloses aux stations de comptage en baisse voire en forte baisse sur l'Aulne et sur la Vilaine. Ces effectifs sont à des niveaux bas voire très bas sur ces 2 cours d'eau. Des effectifs résiduels d'aloses sont également observés sur l'Elorn.

Source : Eau et Vilaine

Effectifs d'aloses aux stations de vidéocomptage



Estimation de la population d'aloses sur le Blavet

Le Blavet dispose d'une des plus importantes populations d'aloses de Bretagne avec l'Aulne et la Vilaine. Or, contrairement à ces 2 fleuves, aucun dispositif de comptage ne permet d'estimer la population d'aloses sur le Blavet. La fédération de pêche du Morbihan, en collaboration avec BGM et l'AAPPMA de Lorient, a donc lancé en 2021 un suivi acoustique de la reproduction des aloses sur le Blavet pour estimer leur population, suite aux résultats concluants de l'étude de faisabilité menée en 2020.

Le principe du suivi acoustique repose sur l'enregistrement des bulls sur un site de frai des aloses. Le dispositif d'enregistrement, constitué d'un dictaphone, un microphone et une parabole, est implanté au bord de l'eau et orienté sur la zone de reproduction. Chaque dispositif est mis en place le soir avant le commencement de l'activité de frai et est retiré en fin de nuit ou le matin.



Exemple d'un dispositif d'enregistrement des bulls d'aloses (source : BGM)

Les enregistrements sont analysés grâce à un logiciel de traitement des sons qui permet de visualiser le spectre sonore et ainsi, d'identifier et de comptabiliser rapidement les bulls. L'identification visuelle est validée par l'écoute de l'enregistrement.



Spectre d'un bull visualisé à l'aide du logiciel de traitement des sons Audacity (source : BGM)

Du 10 mai au 7 juin 2021, 1465 bulls ont été estimés sur 3 frayères suivies (Gorêts, Lochrist et Quélenec) à partir de 11 nuits d'enregistrement. Plus de 90% des bulls ont été observés en aval du barrage des Gorêts.

A partir des données du suivi acoustique, le modèle ABC, développé par Cédric Tentelier de l'Université de Pau et Pays de l'Adour, a été appliqué sur le Blavet. La courbe de distribution a posteriori a estimé 402 aloses femelles (entre 339 et 450 avec un intervalle de confiance de 95%) en 2021 sur le Blavet. En prenant en compte un sex ratio de 0,5, on peut donc estimer la population d'aloses à 804 individus pour l'année 2021 sur le Blavet.



Bilan des actions de suivi des poissons migrateurs réalisées en 2021

Dpt	SAGE	BV	Espèce suivie	Intitulé de l'opération	Maître d'ouvrage
22	Côtes d'Armor		SAT	Suivi - Indices d'abondance en SAT sur le Jaudy, le Leff, le Léguer, le Yar, le Gouet et le Trieux	FDAAPPMA22
22	Baie de Lannion	Jaudy	SAT	Suivi - Révision de la cartographie des habitats de juvéniles de saumons sur le Jaudy	FDAAPPMA22
	Côtes d'Armor		ANG	Réactualisation de l'état des lieux sur la Rance et le Leff, suivi du recrutement annuel et suivi de la clonisation sur le Gouessant / Indices d'abondance anguille	FDAAPPMA22
	Côtes d'Armor		LPM	Suivi - Reproduction de la LPM dans le département des Côtes d'Armor	FDAAPPMA22
29	Aulne, Léon-Trégor, Ouest Cornouaille, Sud Cornouaille, Odet, Elorn, Ellé-Isole-Laïta	Aulne, Elorn, Douron, Elle-Isole, Goyen, Odet, Aven, Penze, Queffleuth	SAT	Suivi - Indices d'abondance en SAT sur l'Aulne, Elorn, Douron, Elle-Isole, Goyen, Odet, Aven, Penze, Queffleuth, Mignonne, Camfrout et Faou	FDAAPPMA29
29	Odét	Odét/Jet/Steir	ANG	Réseau de suivi de recrutement en juvéniles d'anguilles - Etat des populations d'anguille	FDAAPPMA29
29	Elorn	Elorn	MIG	Suivi - Vidéo comptage à Kerhamon sur l'Elorn	FDAAPPMA29
29	Aulne	Aulne	MIG	Suivi - Vidéo comptage à l'Observatoire aquatique de Châteaulin sur l'Aulne (hors communication)	Région Bretagne
29	Aulne	Aulne	MIG	Suivi - Passe piège à anguille de Châteaulin sur l'Aulne (hors communication)	Région Bretagne
29	Aulne	Aulne	SAT	Suivi - Dispositif de comptage de Moulin Neuf sur l'Aulne	FDAAPPMA29
29	Aulne	Aulne	ANG	Suivi - Dispositif de piégeage de Moulin Neuf sur la rivière de Pont l'Abbé	FDAAPPMA29
35	Couesnon	Couesnon	SAT	Suivi - Indice d'abondance saumons sur le bassin du Couesnon	FDAAPPMA35
35	Couesnon	Couesnon	SAT	Cartographie des habitats saumons sur la Loisançe et sur le Tronçon	FDAAPPMA35
35	Vilaine, Couesnon	Vilaine, Couesnon	ANG	Suivi anguille BV Couesnon et réseau recrutement (IA anguille)	FDAAPPMA35
35	Vilaine, Couesnon	Vilaine, Couesnon	LPM	Suivi - Recensement des frayères à lamproies marines sur les bassins Vilaine-Couesnon	FDAAPPMA35
35	Dol et bassins côtiers	Guyoult, Biez Jean	ANG	Suivi des anguilles sur les marais doux du territoire du SAGE de Dol de Bretagne	FDAAPPMA35
35	Rance	Frémur	ANG	Suivi des populations d'anguilles sur le bassin du Frémur	MNHN
56	Blavet, Ellé, Vilaine, Golfe Morbihan	Blavet, Oust, Elle	SAT	Suivi - Indice d'abondance SAT sur l'Elle, du Blavet et de l'Oust, Loc'h, Pont du Roc'h et Kergroix, Liziec / Révision de cartographie des habitats sur des affluents de l'Ellé	FDAAPPMA56
56	Ellé, Blavet, Golfe Morbihan	Ellé, Blavet, côtiers	LPM	Suivi - Reproduction de la LPM sur le bassin de l'Ellé, Blavet, Oust et petits côtiers	FDAAPPMA56
	Morbihan		ANG	Suivi anguille - Réseau de suivi annuel du recrutement (10 stations) - Suivi de l'abondance et du front de colonisation de la population d'anguilles sur l'Ellé - Mener des opérations pilote de suivi des anguilles dans les marais du Golfe du Morbihan et de la Ria d'Etel	FDAAPPMA56
56	Vilaine, Blavet	Oust, Blavet	ALA	Suivi des populations d'aloses sur le Blavet (échantillonnage d'aloses et suivi acoustique des bulls d'aloses) et enquête halieutique sur les captures d'aloses par les pêcheurs amateurs sur l'Oust, la Vilaine et le Blavet	FDAAPPMA56
56	Scorff	Scorff	SAT	Suivi - Stations de contrôle des migrations au Moulin des Princes sur le Scorff	FDAAPPMA56
56	Vilaine	Vilaine	MIG	Suivi - Station de contrôle des migrations au barrage d'Arzal sur la Vilaine	Eaux et Vilaine
56	Vilaine	Vilaine	ANG	Suivi - Gestion de l'anguille sur le bassin de la Vilaine : Suivi du recrutement fluvial sur les 2 passes piège et stock en place d'anguilles jaunes par pêche électrique	Eaux et Vilaine
56	Vilaine	Vilaine	ANG	Suivi - Station de contrôle de la migration d'avalaison de l'anguille argentée au barrage d'Arzal sur la Vilaine	Eaux et Vilaine
	Bretagne		MIG	Coordination des actions en Bretagne et Observatoire des poissons migrateurs en Bretagne	BGM

LA RESTAURATION DE LA CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE

En Bretagne

Les indicateurs clés de la continuité en 2021

- **Étude ou maîtrise d'œuvre pour des travaux de restauration de la continuité écologique :**
 - » Montant des dépenses engagées : 217 608 €
 - » Nombre d'ouvrages concernés : 13
- **Travaux engagés sur des ouvrages en liste 2 du L214.17 :**
 - » Montant des dépenses engagées : 1 456 974 €
 - » Nombre d'ouvrages aménagés ou effacés : 22
 - 14 effacements ou abaissements de seuils correspondant à 15,5 m de hauteur de chute effacée
 - 8 aménagements (diapositifs de franchissement ou assimilés : rampe en enrochements, brèche, bras de contournement...) correspondant à 13,7 m de hauteur de chute aménagée

Mise en conformité des ouvrages sur les cours d'eau de la Région Bretagne classés en liste 2 du L214-17

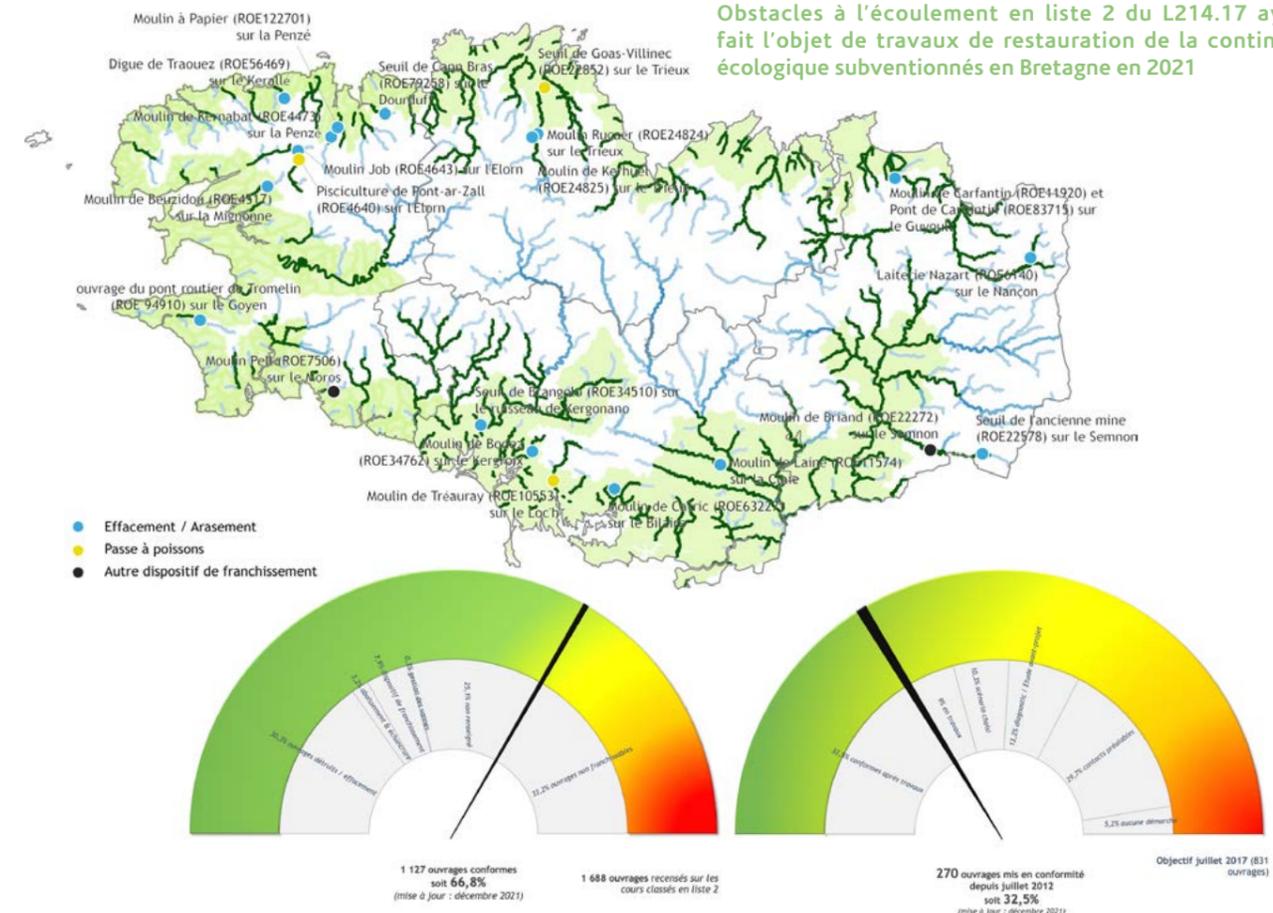
Au 31 décembre 2021 en Bretagne, sur les 1 688 ouvrages recensés sur les cours d'eau classés en liste 2 dans le ROE, 1 127 sont considérés comme franchissables.

De 2012 à 2021, 270 ouvrages ont été mis en conformité sur les 831 répertoriés comme non conformes depuis à la date d'entrée en vigueur de l'arrêté de classement en liste 2 sur les cours d'eau bretons soit un avancement de 32,5%.

Au 31 décembre 2021 :

- » 270 : conformes après travaux
- » 75 : en cours de travaux
- » 86 : scénario retenu
- » 110 : diagnostic ou étude avant-projet
- » 247 : contacts préalables
- » 43 : aucune action engagée

Obstacles à l'écoulement en liste 2 du L214.17 ayant fait l'objet de travaux de restauration de la continuité écologique subventionnés en Bretagne en 2021



Pour plus d'informations, consulter la fiche indicateur état d'avancement de restauration de la continuité écologique sur les cours d'eau classés en liste 2 sur le site de l'Observatoire des poissons migrateurs !

Dans le Morbihan

Les indicateurs clés de la continuité en 2021

- » Étude ou maîtrise d'œuvre pour des travaux de restauration de la continuité écologique :
 - * Montant des dépenses engagées : 77 840 €
 - * Nombre d'ouvrages concernés : 8
- » Travaux engagés sur des ouvrages en liste 2 du L214.17 :
 - * Montant des dépenses engagées : 426 987 €
 - * Nombre d'ouvrages concernés : 5
 - 2 effacements correspondant à 1,8 m de hauteur de chute,
 - 2 abaissements - dont 1 accompagné d'un dispositif de franchissement aval - correspondant à 1.4 m de hauteur de chute,
 - 1 dispositif de franchissement correspondant à 3.5 m de hauteur de chute.

Seuil du Brangolo (ROE34510) sur le TEMPLE



- Arasement partiel du seuil et rampe en enrochement en aval
- MO : Lorient agglomération
- Montant : 7 658,40 € HT
- Financement public : 50% Agence de l'Eau Loire-Bretagne, 20% Département du Morbihan



Avant et après travaux © F. Carré, Lorient agglomération

Moulin de Bodez (ROE34762) sur le KERGROIX

- Arasement
- MO : particulier
- Montant : 8140 € HT
- Financement public : 70% Agence de l'eau Loire-Bretagne



Avant et après travaux © DCI environnement / V. Guével, DDTM 56

Mise en conformité des ouvrages sur les cours d'eau classés en liste 2 du L214-17 dans le Morbihan

En 2021, 63,3% de l'ensemble des ouvrages situés sur les cours d'eau classés en liste 2 (ROE), soit 253 ouvrages, sont considérés comme franchissables pour les poissons migrateurs ciblés par l'arrêté de classement.

A la date d'entrée en vigueur de l'arrêté de classement en liste 2 dans le Morbihan (22 juillet 2012) :

- » 147 ouvrages à mettre en conformité
- » 33 mis en conformité entre 2012 et 2021

Au 31 décembre 2021 :

- » 33 : conformes après travaux
- » 19 : en cours de travaux
- » 21 : scénario retenu
- » 54 : diagnostic ou étude avant-projet
- » 53 : contacts préalables
- » 0 : aucune action engagée

Moulin de Tréauray (ROE10553) sur le LOC'H

- Passe à bassins doublée d'une passe à anguilles, mise en place d'une grille et d'exutoire de dévalaison
- MO : Kercune Consultant SARL Goavec Maël
- Montant : 304 189 € HT
- Financement public : 38% Agence de l'eau Loire-Bretagne, 20% Région Bretagne

Moulin de Catric (ROE63227) sur le BILAIR



- Abaissement du seuil et restauration du lit mineur
- MO : FDAAPPMA 56
- Montant : 41 000 € TTC
- Financement public : 100% Agence de l'eau Loire-Bretagne



Avant et après travaux © FDAAPPMA 56

Moulin de Lainé (ROE63227) sur la CLAIE



- Arasement
- MO : FDAAPPMA 56
- Montant : 66 000 € TTC
- Financement public : 100% Agence de l'eau Loire-Bretagne



Avant et après travaux © FDAAPPMA 56

En Ile-et-Vilaine

Les indicateurs clés de la continuité en 2021

- Étude ou maîtrise d'œuvre pour des travaux de restauration de la continuité écologique :
 - » Montant des dépenses engagées : 0 €
 - » Nombre d'ouvrages concernés : 0
- Travaux engagés sur des ouvrages en liste 2 du L214.17 :
 - » Montant des dépenses engagées : 284 079 €
 - » Nombre d'ouvrages aménagés ou effacés : 5
 - * 1 seuil effacé correspondant à 0,35 m de hauteur de chute
 - * 1 remplacement de seuil par une rampe à enrochement en pente douce correspondant à 0,58 m de hauteur de chute
 - 1 aménagement de bras de contournement correspondant à 1,26 m de hauteur de chute aménagée
 - 1 remise du cours d'eau en fond de vallée correspondant à 1,20 m de hauteur de chute aménagée et 1 suppression de bastaing de bois

Mise en conformité des ouvrages sur les cours d'eau classés en liste 2 du L214-17 en Ile-et-Vilaine

En 2021, 68,6% de l'ensemble des ouvrages situés sur les cours d'eau classés en liste 2 (ROE), soit 227 ouvrages, sont considérés comme franchissables pour les poissons migrateurs ciblés par l'arrêté de classement.

A la date d'entrée en vigueur de l'arrêté de classement en liste 2 en Ile-et-Vilaine (22 juillet 2012) :

- » 104 ouvrages à mettre en conformité
- » 78 mis en conformité entre 2012 et 2021

Au 31 décembre 2021 :

- » 78 : conformes après travaux
- » 32 : en cours de travaux
- » 35 : scénario retenu
- » 2 : diagnostic ou étude avant-projet
- » 27 : contacts préalables
- » 8 : aucune action engagée

Seuil de la laiterie Nazart (ROE6140) sur le NANCON



- Remplacement du seuil actuel par une rampe en enrochement en pente douce
- MO : Fougères agglomération
- Montant : 23 756,40 € TTC
- Financement public : 70 % Agence de l'eau Loire-Bretagne, 10 % de la Région Bretagne et/ ou Conseil département de l'Ille-et-Vilaine



Avant et après travaux © : S. Cotto, Fougères agglomération

Seuil de l'ancienne Mine (ROE22578) sur le SEMNON



- Effacement
- MO : Syndicat du Semnon
- Montant : 4 152 € TTC
- Financement public : 50 % Agence de l'eau Loire-Bretagne et 30 % du Conseil département de l'Ille-et-Vilaine



Avant et après travaux © : O. Agator, Syndicat du Semnon

Seuil du Moulin Briand (ROE22272) sur le SEMNON



- Bras de contournement
- MO : Syndicat du Semnon
- Montant de la maîtrise d'œuvre et des travaux : 131 000 € TTC
- Financement public : 50 % Agence de l'eau Loire-Bretagne et 30 % du Conseil département de l'Ille-et-Vilaine



Avant et après travaux © : O. Agator, Syndicat du Semnon

Seuil 5 m en aval du Pont de Carfantin (ROE83715) et seuil du moulin de Carfantin (ROE11920) sur le GUYOULT

- Remise du cours d'eau en fond de vallée (ROE11920) et suppression d'un bastaing en bois (ROE11920)
- MO : Syndicat des bassins côtiers de la Région de Dol de Bretagne
- Montant de la maîtrise d'œuvre et des travaux : 125 170 € TTC
- Financement public : 80 % Agence de l'eau Loire-Bretagne



Avant et après travaux © : F. Hyacinthe, Syndicat des côtiers de la Région de Dol de Bretagne



Dans les Côtes d'Armor

Les indicateurs clés de la continuité en 2021

- **Étude ou maîtrise d'œuvre pour des travaux de restauration de la continuité écologique :**
 - » Montant des dépenses engagées : 21 560 €
 - » Nombre d'ouvrages concernés : 1

Les études menées sur le territoire du Leff-Trieux-Ic et Jaudy-Guindy-Bizien ne sont pas indiquées. Les études réalisées en 2021 sur 6 stations de jaugeage et le seuil du pont de la D30 lan Vrudec'h sur le Kerdu par le conseil départemental des Côtes d'Armor ont été menées en régie sans demande de subvention

- **Travaux engagés sur des ouvrages en liste 2 du L214.17 :**
 - » Montant des dépenses engagées : 79 690 €
 - » Nombre d'ouvrages aménagés ou effacés : 3
 - * 2 rampes à anguilles correspondant à 4,35 m de hauteur de chute aménagée
 - * 2 effacements correspondant à 1,8 m de hauteur de chute

Mise en conformité des ouvrages sur les cours d'eau classés en liste 2 du L214-17 dans les Côtes d'Armor

En 2021, 63,3% de l'ensemble des ouvrages situés sur les cours d'eau classés en liste 2 (ROE), soit 323 ouvrages, sont considérés comme franchissables pour les poissons migrateurs ciblés par l'arrêté de classement.

A la date d'entrée en vigueur de l'arrêté de classement en liste 2 dans les Côtes d'Armor (22 juillet 2012) :

- » 187 ouvrages à mettre en conformité
- » 67 mis en conformité entre 2012 et 2021

Au 31 décembre 2021 :

- » 67 : conformes après travaux
- » 8 : en cours de travaux
- » 17 : scénario retenu
- » 46 : diagnostic ou étude avant-projet
- » 81 : contacts préalables
- » 35 : aucune action engagée

Seuil du Goas Villinic (ROE22852) sur le TRIEUX

- 2 rampes à anguilles
- MO : Département des Côtes d'Armor
- Montant : 35 820 € TTC
- Financement public : 50 % Agence de l'eau Loire-Bretagne et 50 % du Conseil départemental des Côtes d'Armor



Avant et après travaux © : S. Mer, CD22

Seuil du moulin de Kerhuel (ROE24825) sur le Trieux



- Effacement
- MO : Guingamp Paimpol Agglomération
- Montant : 5 460 € TTC
- Financement public : 100 % du GPA



Avant et après travaux © : J. Clermont, GPA

Seuil du moulin de Rucaër (ROE24824) sur le Trieux



- Effacement
- MO : Guingamp Paimpol Agglomération
- Montant : 4 604 € TTC
- Financement public : 100 % du GPA



Avant et après travaux © : M. Beldame, GPA

Dans le Finistère

Les indicateurs clés de la continuité en 2021

- **Étude ou maîtrise d'œuvre pour des travaux de restauration de la continuité écologique :**

- » Montant des dépenses engagées : 118 208 €
- » Nombre d'ouvrages concernés : 4

- **Travaux engagés sur des ouvrages en liste 2 du L214.17 :**

- » Montant des dépenses engagées 666 218 €
- » Nombre d'ouvrages concernés : 9
 - * 6 effacements correspondant à 9,3 m de hauteur de chute effacée
 - * 1 arasement partiel correspondant à une hauteur de chute de 0,9 m
 - * 2 dispositifs de franchissement ou assimilés correspondant à 2,8 m de hauteur de chute aménagée



Seuil de Cann Bras (ROE79258) sur le Dourduff

- Effacement (pont cadre)
- MO : Morlaix Communauté
- Montant : 113 748 € TTC
- Financement public : 50% Agence de l'eau Loire-Bretagne, 10 % Département du Finistère



Avant et après travaux © Morlaix Communauté

Moulin de Kernabat (ROE4473) sur la Penzé

- Effacement
- MO : Morlaix Communauté
- Montant : 14 989 € TTC
- Financement public : 80% Agence de l'Eau Loire-Bretagne



Moulin JOB (ROE4643) sur l'Elorn

- Effacement
- MO : Syndicat de bassin de l'Elorn
- Montant : 13 140 € HT
- Financement public : 80 % Agence de l'eau Loire-Bretagne



Avant et après travaux © Morlaix Communauté

Mise en conformité des ouvrages sur les cours d'eau classés en liste 2 du L214-17 dans le Finistère

En 2021, 72,5 % de l'ensemble des ouvrages situés sur les cours d'eau classés en liste 2 (ROE), soit 324 ouvrages, sont considérés comme franchissables pour les poissons migrateurs ciblés par l'arrêté de classement.

A la date d'entrée en vigueur de l'arrêté de classement en liste 2 dans le Finistère (22 juillet 2012) :

- » 123 ouvrages à mettre en conformité
- » 92 mis en conformité entre 2012 et 2021

Au 31 décembre 2020 :

- » 92 : conformes après travaux
- » 16 : en cours de travaux
- » 13 : scénario retenu
- » 8 : diagnostic ou étude avant-projet
- » 86 : contacts préalables

Moulin à papier (ROE122701) sur la Penzé

- Effacement
- MO : Morlaix Communauté
- Montant : 1740 € TTC
- Financement public : 100% Morlaix Communauté



Avant et après travaux © DDTM29

Digue de Traouez (ROE56469) sur le Kerallé

- Effacement
- MO : Syndicat mixte de l'Horn
- Montant : 360 681 € TTC
- Financement public : 70 % Agence de l'eau Loire-Bretagne et 10 % Région Bretagne



Pisciculture de Pont-ar-Zall (ROE4640) sur l'Elorn

- Ajout d'une passe à anguille et d'un bassin à la passe à bassin
- MO : Pisciculteur "SAS les truites du Stergoz"
- Montant : 31 193 € TTC
- Financement public : 50 % Agence de l'eau Loire-Bretagne



Moulin de Beuzidou (ROE4517) sur la Mignonne

- Création d'une brèche verticale de 2 m et consolidation de la portion de seuil restante
- MO : Syndicat de bassin de l'Elorn
- Montant : 2 360 € HT
- Financement public : 20 % Département du Finistère, 30% Région Bretagne



Ouvrage du pont routier de Tromelin (ROE9910) sur le Goyen

- Effacement
- MO : commune de Mahalon
- Montant : 116 250 € HT
- Financement public : 80% agence de l'eau Loire-Bretagne

Seuil du Moulin Pell (ROE7506) sur le Moros

- Effacement et construction d'un seuil franchissable par conception
- MO : particulier
- Montant : 12 118 € TTC
- Financement public : 50% agence de l'eau Loire-Bretagne, 30% Concarneau Cornouaille agglomération



Avant et après travaux © B. Guesdon, CCA

Bilan des actions en faveur de la restauration de la continuité écologique réalisées en 2021

Liste des travaux

DPT	SAGE	BV	COURS D'EAU	INTITULÉ	MAÎTRE D'OUVRAGE
29	Léon-Trégor	Dourduff	Dourduff	Restauration de la continuité au niveau du seuil de Cann Bras (ROE79258) sur le Dourduff	Morlaix communauté
29	Léon-Trégor	Penzé	Penzé	Restauration de la continuité au droit du moulin de Kernabat (ROE4473) sur la Penzé	Morlaix communauté
29	Léon-Trégor	Penzé	Penzé	Restauration de la continuité au droit du moulin à papier (ROE122701) sur la Penzé	Morlaix communauté
29	Léon-Trégor	Kerallé	Kerallé	Restauration de la continuité écologique sur la digue de Traouez (ROE56469) sur le Kerallé	Syndicat mixte de l'Horn
29	Elorn	Elorn	Elorn	Restauration de la continuité écologique au niveau du moulin JOB (ROE4643) sur l'Elorn	Syndicat de bassin de l'Elorn
29	Elorn	Elorn	Elorn	Restauration de la continuité au droit de la pisciculture de Pont-ar-Zall (ROE4640) sur l'Elorn	Pisciculteur "SAS les truites du Stergoz"
29	Elorn	Mignonne	Mignonne	Restauration de la continuité au droit du moulin de Beuzidou (ROE4517) sur la Mignonne	Syndicat de bassin de l'Elorn
29	Ouest Cornouaille	Goyen	Goyen	Effacement de l'ouvrage de l'ouvrage du pont routier de Tromelin (ROE9910) sur le Goyen	commune de Mahalon
29	Sud Cornouaille	Moros	Moros	Restauration de la continuité écologique sur le seuil du Moulin Pell (ROE7506) sur le Moros	Particulier
56	Blavet	Blavet	Ruisseau de Kergonano	Restauration de la continuité écologique sur le seuil de Brangolo (ROE34510) sur le Temple	Lorient Agglomération
56	Ria d'Etel et Golfe du Morbihan	Ria d'Etel	Kergroix / Kergroëz	Restauration de la continuité écologique au moulin de Bodez (ROE34762) sur le Kergroix	Particulier
56	Ria d'Etel et Golfe du Morbihan	Loc'h	Loc'h	Restauration de la continuité écologique au niveau du seuil du moulin de Tréauray (ROE10553) sur le Loc'h	Kercune consultant Sarl Goavec Michel
56	Ria d'Etel et Golfe du Morbihan	Golfe du Morbihan (Liziec)	Bilaire	Restauration de la continuité écologique sur le seuil du moulin de Catric (ROE63227) sur le Bilair	FDAAPPMA 56
56	Vilaine	Oust	Claie	Restauration de la continuité écologique au niveau du seuil du moulin de Laine (ROE 11574) sur la Claie	FDAAPPMA56
35	Couesnon	Haut Couesnon	Nançon	Restauration de la continuité écologique sur le seuil de la laiterie Nazart (ROE6140) sur le Nançon	Fougères Agglomération
35	Vilaine	Semnon	Semnon	Travaux - Restauration de la continuité écologique sur le seuil de l'ancienne Mine (ROE22578) sur le Semnon	Syndicat Mixte du Bassin Versant du Semnon
35	Vilaine	Semnon	Semnon	Travaux - Restauration de la continuité écologique au droit du moulin de Briand (ROE22272) sur le Semnon	Syndicat Mixte du Bassin Versant du Semnon
35	Dol de Bretagne	Goyout	Guyout	Restauration de la continuité écologique sur le seuil 5 m en aval du Pont de Carfantin (ROE83715) et sur le seuil du Moulin de Carfantin (ROE11920) sur le Guyout	Syndicat des bassins côtiers de la Région de Dol de Bretagne
22	Argoat-Trégor-Goëlo	Trieux	Trieux	Restauration de la continuité écologique sur le seuil de Goas-Villinec (ROE22852) sur le Trieux	CD 22
22	Argoat-Trégor-Goëlo	Trieux	Trieux	Restauration de la continuité écologique sur le seuil du moulin Rucær (ROE24824) sur le Trieux	GPA
22	Argoat-Trégor-Goëlo	Trieux	Trieux	Restauration de la continuité écologique au niveau du Moulin de Kerhuel (ROE24825) sur le Trieux	GPA

Seules les actions en partie financées par des fonds publics sont présentées.

Liste des études préalables

DPT	SAGE	BV	COURS D'EAU	INTITULÉ	MAÎTRE D'OUVRAGE
29	Léon-Trégor	Douron	Douron	Restauration de la continuité au niveau du barrage de l'étang du Ponthou (ROE 120806) sur le Douron	Morlaix communauté
29	Léon-Trégor	Queffleuth	Queffleuth	Restauration de la continuité au niveau de l'écluse du Port de Morlaix (ROE 4180) sur le Queffleuth	Morlaix communauté
29	Léon-Trégor	Kerallé	Kerallé	Restauration de la continuité écologique sur le moulin du Châtel (ROE11094) sur le Kerallé	Syndicat mixte de l'Horn
29	Bas-Léon	Quillimadec	Quillimadec	Restauration de la continuité écologique sur le seuil du moulin du Pont (ROE11787) sur le Quillimadec	Comcom de Lesneven
29	Elorn	Elorn	Elorn	Restauration de la continuité écologique sur le seuil de la pisciculture de Menaouen (ROE4615) sur l'Elorn	Comité interprofessionnel des produits de l'aquaculture (CIPA)
56	Blavet	Blavet	Kersalo	Restauration de la continuité écologique au niveau du barrage du Ty Mat (ROE 34584) sur le Kersalo	Lorient Agglomération
56	Ria d'Etel et Golfe du Morbihan	Ria d'Etel	"Poumen Moulin de Cochelin Demi-Ville Moulin Saint-Georges Pont Salèbre Pont du Roc'h"	Restauration de la continuité écologique sur les seuils de l'étang du Sac'h sur le ruisseau du Poumen, du moulin de Cochelin sur le ruisseau du moulin de Cochelin, du moulin de Kergroëz et du moulin de Keraudran sur le ruisseau de la Demi-Ville, du moulin du Palais sur le ruisseau du moulin du Palais, de l'étang de Coët Rivas sur le ruisseau du moulin Saint-Georges, du marais de Bisconte sur le ruisseau de Pont Salèbre (+ hors liste 2 : moulin de Kercadic et moulin de Guerzelin sur le Pont du Roc'h)	Syndicat mixte de la Ria d'Etel
56	Vilaine	Claie	Claie	Continuité écologique d'ouvrages de la Claie	SMGBO
22	"Baie de St-Brieuc Baie de Lannion Argoat-Trégor-Goëlo"	"Gouët - Anse d'Yffiniac Gouëssant - Côté de Penthièvre Baie de Lannion Leff - Trieux Jaudy - Côté de Granite rose"	Urne, Evron, Gouëssant, Léguer, Trieux, Guindy	Restauration de la continuité écologique sur 6 stations de jaugeage : Magenta (Créac'h) sur l'Urne (ROE82089), de la Rue sur l'Evron (ROE38539), Quingueret (ROE39374) sur le Gouëssant, Pont-Coat (ROE22389) sur le Léguer, moulin de Châteaulin (ROE2289) sur le Trieux et station de jaugeage de Kerallio (ROE23032) sur le Guindy	CD22
22	Baie de Lannion	Baie de Lannion	Kerdu	Restauration de la continuité écologique sur le seuil du pont de la D30 lan Vrudech (ROE63458) sur le Kerdu	CD 22
22	Argoat-Trégor-Goëlo	Guindy	Guindy	Restauration de la continuité écologique sur le seuil du pont de la RD74 (ROE23070) sur le Guindy	CD 22

Seules les actions en partie financées par des fonds publics sont présentées.



ACTIONS DE COMMUNICATION

2021 comme l'année 2020, fût marquée par la situation sanitaire et l'annulation d'évènements... Pour autant, quelques actions de communication ont pu être menées...

La lettre d'information annuelle

La lettre d'information annuelle de l'Observatoire des poissons est parue en avril 2021 ; elle a été adressée à plus de 1 100 contacts mail et 500 exemplaires par voie postale.

Au sommaire de cette lettre : Les populations d'aloses sur les cours d'eau bretons, rétablissement de la continuité écologique à la prise d'eau potable de Pont Morvan sur le Jaudy, la rivière de Pont l'Abbé retrouve son lit naturel en aval du barrage du Moulin Neuf, rétablissement de la continuité au Moulin de la Motte sur la Loisançe, étangs du Loc'h à Guidel : des suivis piscicoles avant l'ouverture à la mer et le suivi des captures des poissons migrateurs par les pêcheurs de loisirs.



Pour télécharger la lettre d'information N°10 : https://www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr/images/pdf/communication/Lettre_Observatoire-10-2021.pdf

Les newsletters

En 2021, 3 newsletters sur les actualités de l'Observatoire des poissons migrateurs en Bretagne ont été adressées. En moyenne 23 % des newsletters envoyées sont ouvertes et 8 % ont cliqué sur un lien lorsqu'ils ont ouvert la newsletter.

Pour vous inscrire à la newsletter : contact@observatoire.poissons.migrateurs.bretagne.fr

Les poissons migrateurs sur facebook

Au 31 décembre 2021, 856 personnes se sont abonnées à la page Facebook de BGM. Près de 30 actualités ont été publiées. La portée des publications a atteint jusqu'à 3200 personnes touchées à la diffusion de l'article de la chronique sur la grande alose "Un passage en eau douce bref mais vital !". D'ailleurs, ce sont les articles de la chronique "Une année avec la grande alose" qui ont eu le plus de portée en 2021 :

- "C'est le printemps, les aloses arrivent !" : 2 753 personnes touchées
- "Où vivent les aloses en mer ?" : 2 480 personnes touchées
- "Alors, ça bulle ?" : 1 250 personnes touchées

Une année 2021, dédiée à la grande alose !

Face au succès des chroniques sur le saumon et la truite de mer, tout au long de l'année 2021, BGM a diffusé une série de 11 épisodes sur le cycle de vie de la grande alose !

L'objectif de cette série est de faire connaître cette espèce migratrice à un large public en détaillant une phase de son cycle de vie ou une de ses particularités.

Grande alose ou alose feinte ? Comment les aloses se reproduisent-elles ? Où vivent-elles en mer ? Comment ses populations se portent-elles en Bretagne ?... autant de questions qui ont trouvé une réponse dans la chronique "Une année avec... la grande alose !".

Pour lire tous les articles de la chronique : <https://www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr/chroniques-sur-les-poissons-migrateurs/une-annee-avec-la-grande-lose>



En 2022, ce sera au tour de l'anguille européenne, poisson énigmatique et insaisissable...

<https://www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr/chroniques-sur-les-poissons-migrateurs/une-annee-avec-l-anguille>

LES DÉCISIONS PRISES PAR LE COGEPOMI DES COURS D'EAU BRETONS

Séance du 18 juin 2021

Prorogation du PLAGEPOMI

Le PLAGEPOMI sera prorogé jusqu'au 30 juin 2023.

MORTALITÉ DE SAUMONS OBSERVÉES SUR LE TRIEUX ET LE BLAVET

Bretagne Grands Migrateurs propose, d'ici fin 2021, de construire un formulaire en ligne pour recueillir les remontées concernant les mortalités et les maladies observées et de coordonner l'établissement d'un protocole permettant de définir la conduite à tenir en cas de fortes mortalités de saumons et de définir les modalités de captures et de suivi et analyses à mettre en œuvre. L'association Santé Poissons Sauvages serait prête à accompagner le COGEPOMI Bretagne dans les analyses à effectuer. Il est proposé de réunir un groupe de travail à l'automne 2021 pour préciser et valider le protocole.

REMONTÉES D'ALOSSES SUR LA VILAINE ET PRÉLÈVEMENT PAR PÊCHE

Il n'y a plus de d'exploitation d'aloses en aval du barrage d'Arzal sur la Vilaine. L'impact du silure sur la baisse des effectifs d'aloses pourrait être une explication. Il serait nécessaire de conduire une expérimentation et un suivi à long terme consistant à prélever des silures en aval du barrage.

REPEUPLEMENT ANGUIILLE

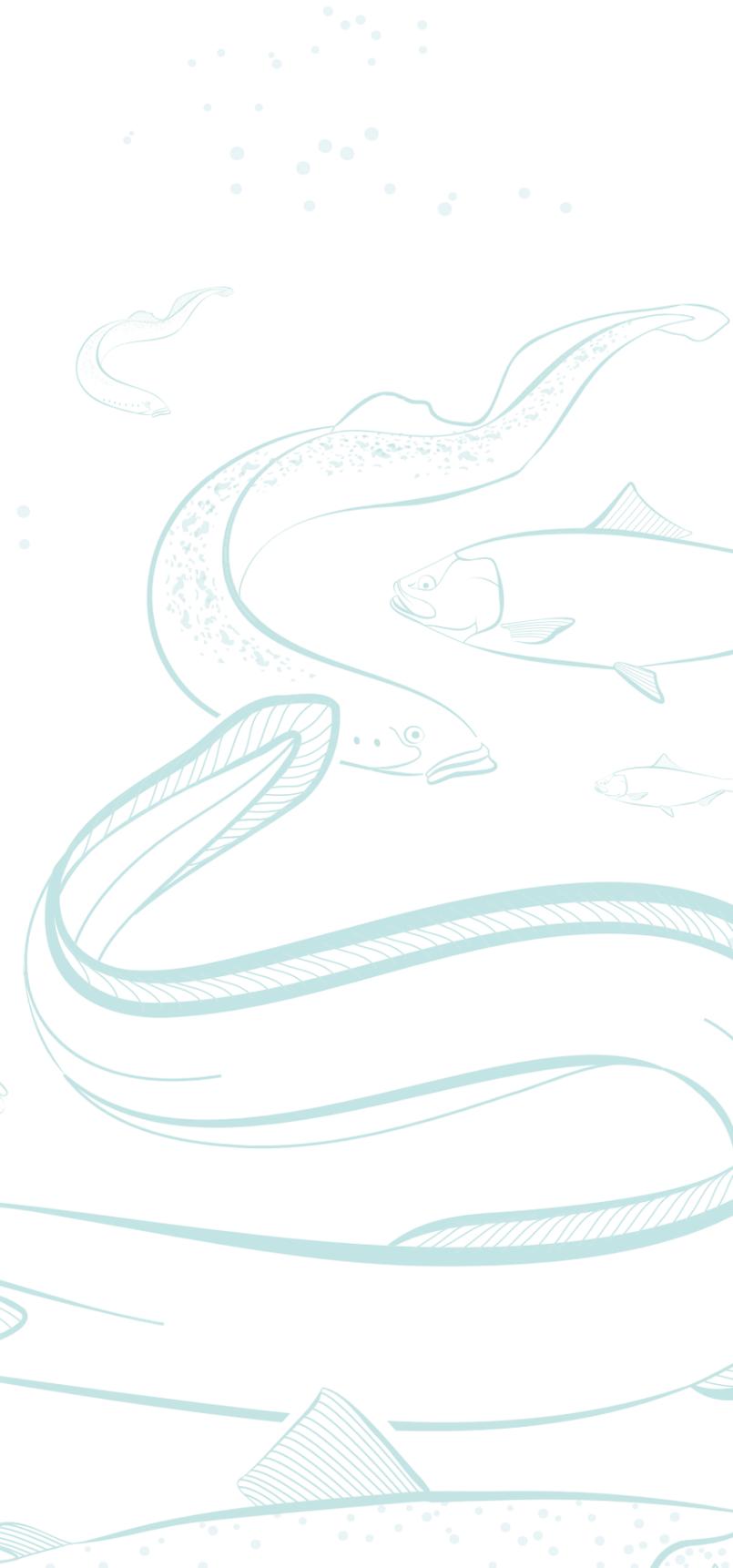
En 2022, 360 kg de civelles seront déversés dans l'Aulne.

TRAVAIL SUR L'ARRÊTÉ RÉGIONAL RÉGLEMENTATION DE LA PÊCHE MARITIME

Une consultation a été menée auprès des instances de la pêche entre décembre 2020 et février 2021. Les propositions ont été discutées dans le cadre d'un groupe technique restreint réunissant la DREAL, l'OFB, la DIRM NAMO et BGM. Des précisions doivent être apportées en lien avec la réglementation déjà existantes qui permettrait de répondre à certaines propositions. Les propositions des instances de la pêche de loisirs seront discutées lors d'un prochain GT mer qui se réunira en septembre 2021.

Séance du 19 novembre 2021

Relevé de décision non disponible à cette date.



Nous remercions l'ensemble des structures qui participent à la collecte des données sur les poissons migrateurs : FDAAPPMA22 – FDAAPPMA29 – FDAAPPMA35 – FDAAPPMA56 – Eaux et Vilaine - INRAE U3E – Quimperlé Communauté – Région Bretagne - MNHN...

Ce document est réalisé par Bretagne Grands Migrateurs



Bretagne Grands Migrateurs est une association agréée au titre de la protection de l'environnement qui contribue à la restauration et à la gestion des populations de poissons migrateurs des cours d'eau bretons et de leurs milieux.

L'association a un rôle de coordination des actions menées en faveur des poissons migrateurs à l'échelle régionale et met en œuvre des outils d'évaluation et d'animation comme l'Observatoire des Poissons Migrateurs en Bretagne.

BGM diffuse les informations sur les poissons migrateurs à travers son site Internet, des newsletters et une lettre d'information annuelle.

Les membres actifs de l'association sont les 4 Fédérations Départementales pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (FDAAPPMA) de Bretagne.



Association Bretagne Grands Migrateurs

Maison Éclusière de la Pêchetière

35630 HEDE-BAZOUGES

bretagne.grands.migrateurs@gmail.com

Les poissons migrateurs sur le web

Retrouvez toute l'actualité des poissons migrateurs en Bretagne sur le site internet de l'Observatoire.

www.observatoire-poissons-migrateurs-bretagne.fr

Vous y découvrirez la situation des espèces migratrices, suivez les remontées des poissons migrateurs de l'année aux stations de comptage et accédez aux études, rapports, publications scientifiques... sur les poissons migrateurs à l'échelle de la Bretagne.



Inscrivez-vous à notre newsletter à l'adresse :

contact@observatoire.poissons.migrateurs.bretagne.fr

Avec le soutien financier et technique de :



Réalisation : BGM, 2022

Directeur de publication : Jean-Yves Moëlo

Conception, réalisation et rédaction : Gaëlle Leprévost / Germis et Laëticia Le Gurun

Création graphique et impression : IMAGIC - Imprimé en 1000 exemplaires sur papier recyclé par un imprimeur certifié IMPRIM'VERT